



L'AIRE GRENOBLOISE SOUS TOUS LES ANGLES

Focus thématique

Démographie · Habitat · Niveau de vie · Emploi · Santé · Environnement

Cette publication est **une actualisation du focus sur l'aire grenobloise diffusé en décembre 2020** dont l'objectif est de **mieux comprendre le fonctionnement territorial du Sud Isère**.

Il permet de **situer les 11 EPCI de l'aire grenobloise au regard d'indicateurs illustratifs de plusieurs thématiques** : démographie, habitat, niveau de vie, emploi, santé. **Dans cette édition 2024, il s'est enrichi d'un nouveau thème : l'environnement.**

Pour mémoire, les indicateurs initiaux avaient été établis sur la base **d'indicateurs sélectionnés en collaboration avec plusieurs agglomérations et agences d'urbanisme**, pour définir une trame commune de comparaison (démarche Observ'agglo, pilotée par la Fnau et l'ADCF). Ils constituent un référentiel d'indicateurs pertinents et robustes, validés par un comité d'experts, pour illustrer les principales évolutions et caractéristiques des thématiques présentées.

Dans cette édition nous avons ponctuellement exploité de **nouvelles sources de données** quand elles permettaient d'apporter une analyse plus précise du phénomène étudié, toujours dans une logique comparative (par exemple la vacance de logements via la base de données Lovac). Pour les mêmes raisons, nous avons parfois modifié le calcul des indicateurs. De ce fait, l'édition 2024 n'est pas complètement comparable à la publication de 2020.



**Ce picto signale les indicateurs
ayant fait l'objet d'une transformation**

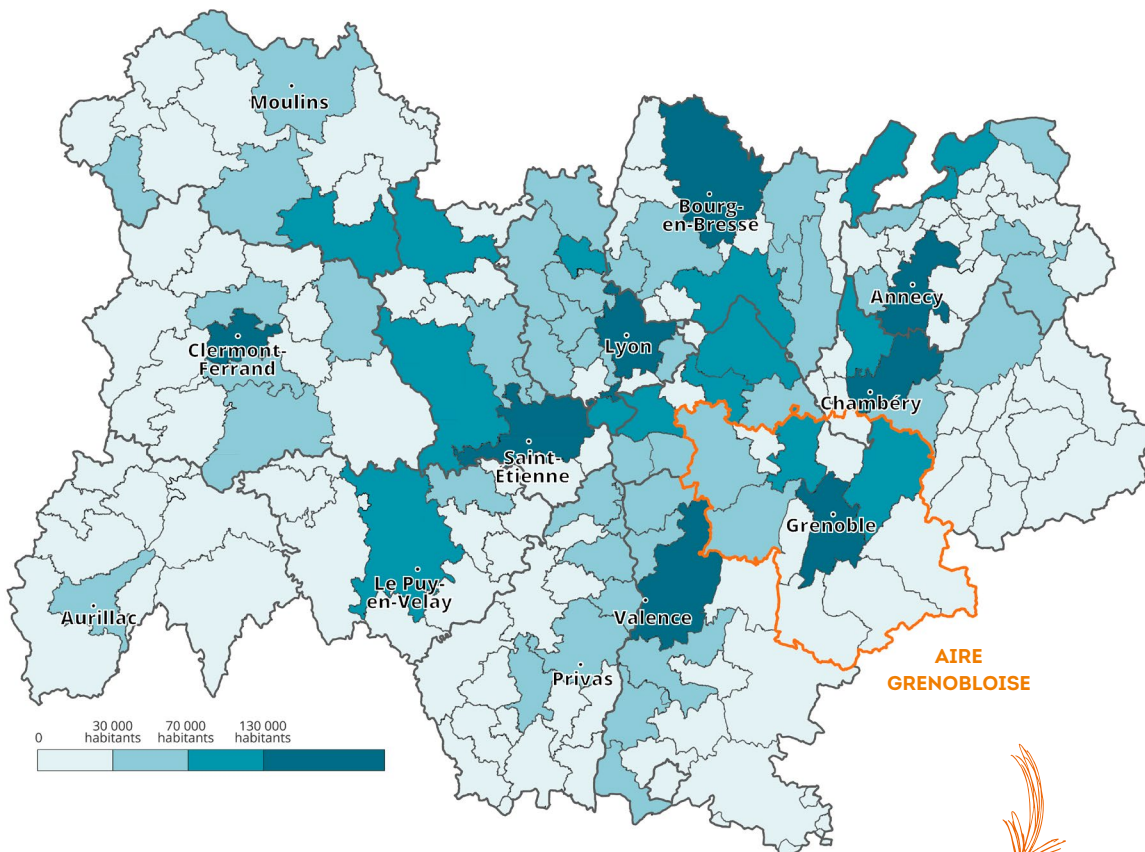
Ce large panorama multithématique enrichit **notre connaissance de l'aire grenobloise**, territoire de référence de l'Agence. Dès que possible, les indicateurs seront comparés aux **valeurs de référence pour l'Isère, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la France**. Pour élargir notre champ de vision, une **cartographie des intercommunalités à l'échelle régionale** a été réalisée.



SOMMAIRE

| | |
|---------------------|----|
| DÉMOGRAPHIE..... | 5 |
| HABITAT..... | 9 |
| NIVEAU DE VIE | 13 |
| EMPLOI..... | 17 |
| SANTÉ | 21 |
| ENVIRONNEMENT | 25 |

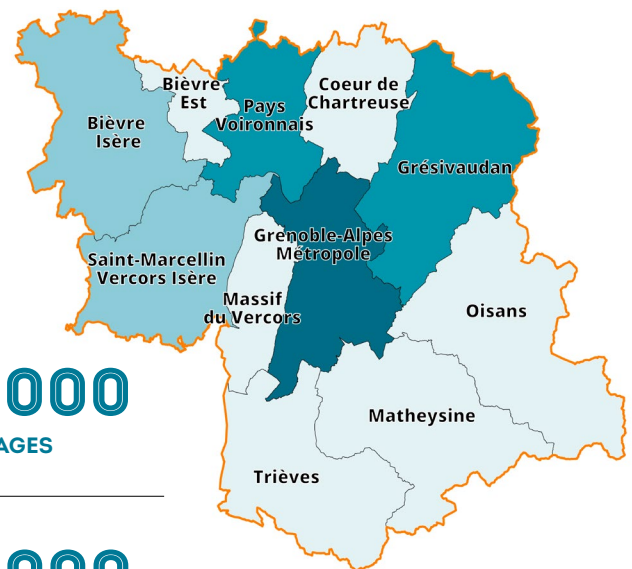
PORTRAIT DE L'AIRE GRENOBLOISE



Source : AURG, d'après données Insee, RP 2021

EN CHIFFRES

| | | |
|---|--|----------------------------------|
| 346 COMMUNES | 840 000 HABITANTS | 382 000 MÉNAGES |
| 11 INTERCOMMUNALITÉS DONT 10 ISÉROISES & 1 ISÉROISE ET SAVOYARDE | + 0,2 % HABITANTS PAR AN ENTRE 2015 ET 2021 | |
| 1 RÉGION | 154 HABITANTS AU KM ² | 358 000 ACTIFS OCCUPÉS |
| 5 460 KM ² | 473 000 LOGEMENTS | 355 000 EMPLOIS |
| | + 0,9 % LOGEMENTS PAR AN ENTRE 2015 ET 2021 | |



Source : AURG, d'après données Insee, RP 2015 et 2021



DÉMOGRAPHIE

De quoi parle-t-on ?

Observer l'évolution démographique d'un territoire permet d'éclairer les décisions en matière d'aménagement, de planification et de développement économique et de mettre en exergue des enjeux de consommation d'espace, d'habitat ou de besoins induits en commerces, services, équipements. Cela nourrit également des choix en faveur de la cohésion territoriale : accompagner le vieillissement démographique, répondre aux besoins des populations en place et accueillir dans des conditions favorables les nouveaux habitants.

En quelques mots...

A l'instar de la plupart des territoires, l'aire grenobloise a connu entre 2015 et 2021 **un ralentissement de sa croissance démographique**. Celle-ci est désormais **légèrement inférieure au rythme national** et toujours **moins soutenue que dans l'ensemble du département ou de la région Auvergne-Rhône-Alpes**. Cette tendance à l'infléchissement de l'évolution de la population se retrouve dans toutes les intercommunalités de l'aire grenobloise à l'exception du Massif du Vercors, en faible progression, et de Bièvre Est dont la dynamique se maintient.

Malgré le vieillissement démographique, **l'aire grenobloise reste un territoire jeune**, avec plus de naissances que de décès. Ce solde naturel positif est le moteur de croissance de la population. En revanche, le solde des arrivées et des départs (solde migratoire) est légèrement déficitaire.

Une analyse plus fine par territoire montre que les moteurs de la croissance démographique – excédent naturel ou migratoire - sont très variés selon les intercommunalités.

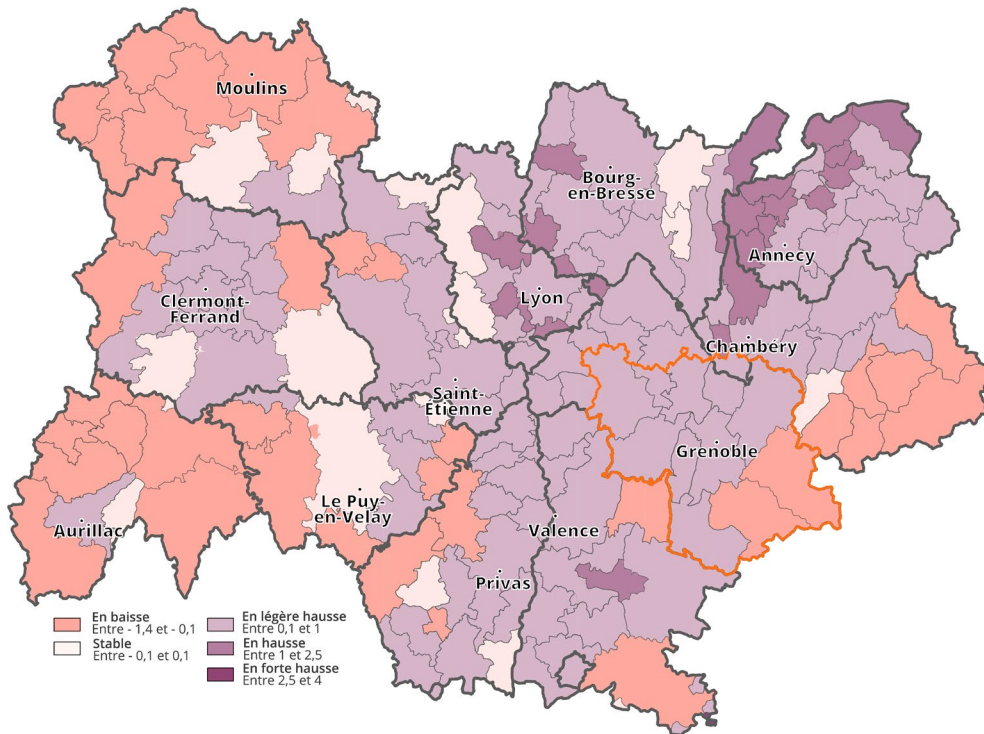
La population âgée est relativement moins présente dans l'aire grenobloise qu'au niveau national ou régional. Cependant, comme au niveau national, elle augmente fortement, et les 65 ans et plus représentent une part croissante de la population dans toutes les intercommunalités de l'aire grenobloise.

Le taux de places en Ehpad est moins élevé qu'en France ou que dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, peut être en raison du fait que le Département de l'Isère s'est engagé très tôt dans des politiques de maintien à domicile.

La croissance démographique ralentit

Taux d'évolution annuel moyen de la population

Entre 2015 et 2021, en %



en % et nombre d'habitants pour les EPCI
Entre 2015 et 2021

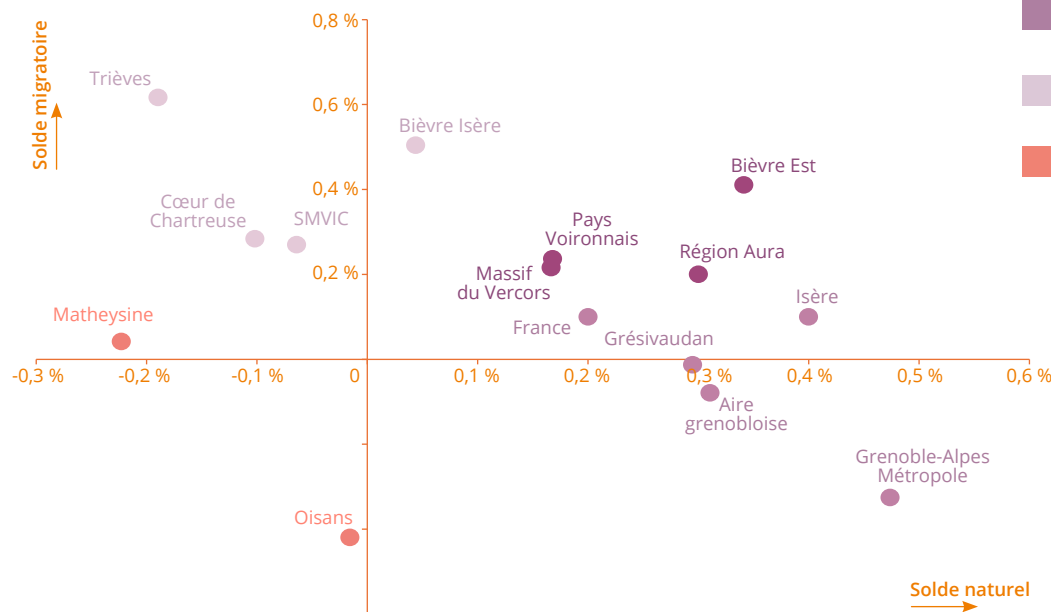
| | |
|-------------------------------|------------------|
| Bièvre Est | 0,8 % (+ 1 010) |
| Bièvre Isère | 0,5 % (+ 1 800) |
| Région Aura | 0,5 % |
| Trièves | 0,4 % (+ 260) |
| Pays Voironnais | 0,4 % (+ 2 290) |
| Isère | 0,4 % |
| Massif du Vercors | 0,4 % (+ 270) |
| France | 0,3 % |
| Le Grésivaudan | 0,3 % (+ 1 720) |
| Aire grenobloise | 0,2 % (+ 11 560) |
| Saint-Marcellin Vercors Isère | 0,2 % (+ 550) |
| Cœur de Chartreuse | 0,2 % (+ 190) |
| Grenoble-Alpes Métropole | 0,1 % (+ 3 970) |
| Matheysine | - 0,2 % (- 210) |
| Oisans | - 0,4 % (- 280) |

Source : AURG, d'après données Insee, RP 2015 et 2021

Mais les dynamiques sont contrastées entre les territoires

Composantes de l'évolution démographique

Entre 2015 et 2021, en % par an



Source : AURG, d'après données Insee, RP 2015 et 2021

- Territoires cumulant excédents migratoires et naturels
- Territoires dont le moteur de la croissance démographique est le solde naturel
- Territoires dont le moteur de la croissance démographique est le solde migratoire
- Territoires en maintien ou en baisse démographique

Note de lecture

Le solde naturel est le moteur de la croissance démographique de l'aire grenobloise. Ce n'est pas le cas du solde migratoire, puisque l'on observe plus de sortants que d'entrants. La région AURA, qui bénéficie simultanément d'un accroissement naturel et d'un accroissement migratoire, est plus dynamique.

On observe cependant des variations au sein de l'aire grenobloise. Alors que Bièvre Est cumule un solde naturel positif et un solde migratoire élevé, la Matheysine et l'Oisans perdent des habitants. L'excédent migratoire de la Matheysine est tout juste à l'équilibre et ne compense pas un solde naturel négatif. L'Oisans enregistre simultanément un déficit migratoire et naturel, les naissances étant légèrement moins importantes que les décès.

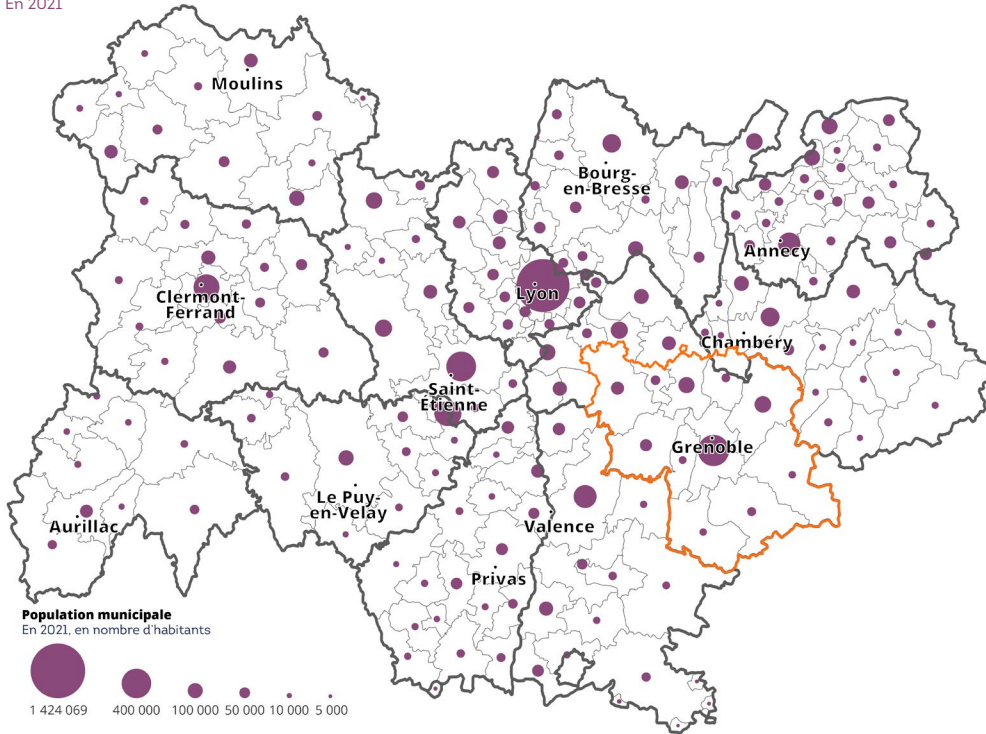
CE QUI EST OBSERVÉ

Les indicateurs analysés sont le **taux de croissance annuel moyen de la population**, le **solde naturel** et le **solde migratoire** entre 2015 et 2021. Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties. Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés.

840 000 habitants dans l'aire grenobloise

Population municipale

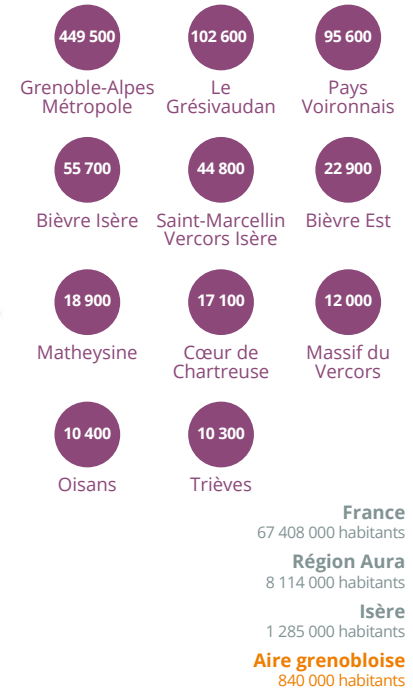
En 2021



Source : AURG, d'après données Insee, RP 2021

Population municipale dans les EPCI de l'aire grenobloise

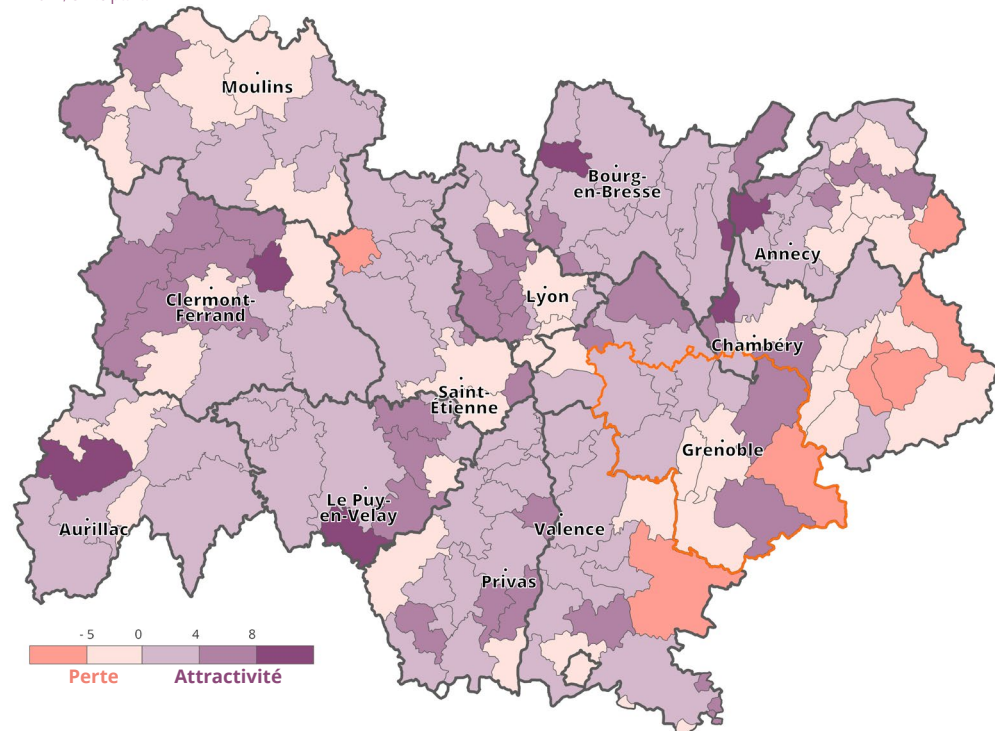
En 2021



Un périurbain toujours attractif pour les ménages en âge d'avoir des enfants au détriment des métropoles et des territoires de montagne

Taux de migration net des 25-34 ans

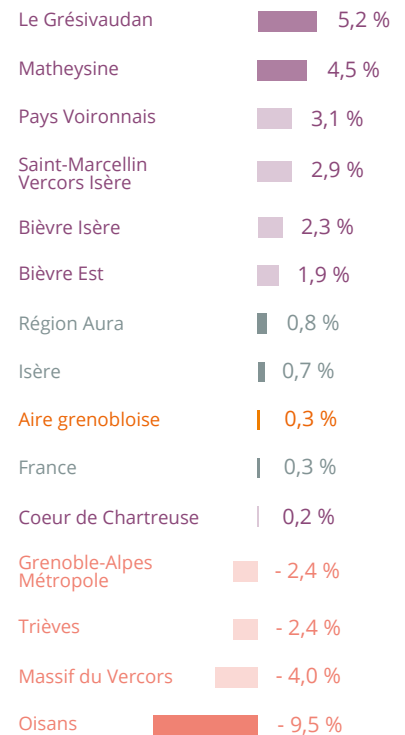
En 2021, en % par an



Source : AURG, d'après données Insee, RP 2021

Note de lecture

Le nombre de 25-34 ans du Grésivaudan a augmenté de 5,2 % du fait des échanges migratoires. A l'opposé, par le jeu des entrées et sorties, on observe une diminution de 2,4 % des 25-34 ans dans la métropole grenobloise. A noter que Trièves, Massif du Vercors et Oisans perdent des jeunes ménages par migrations.



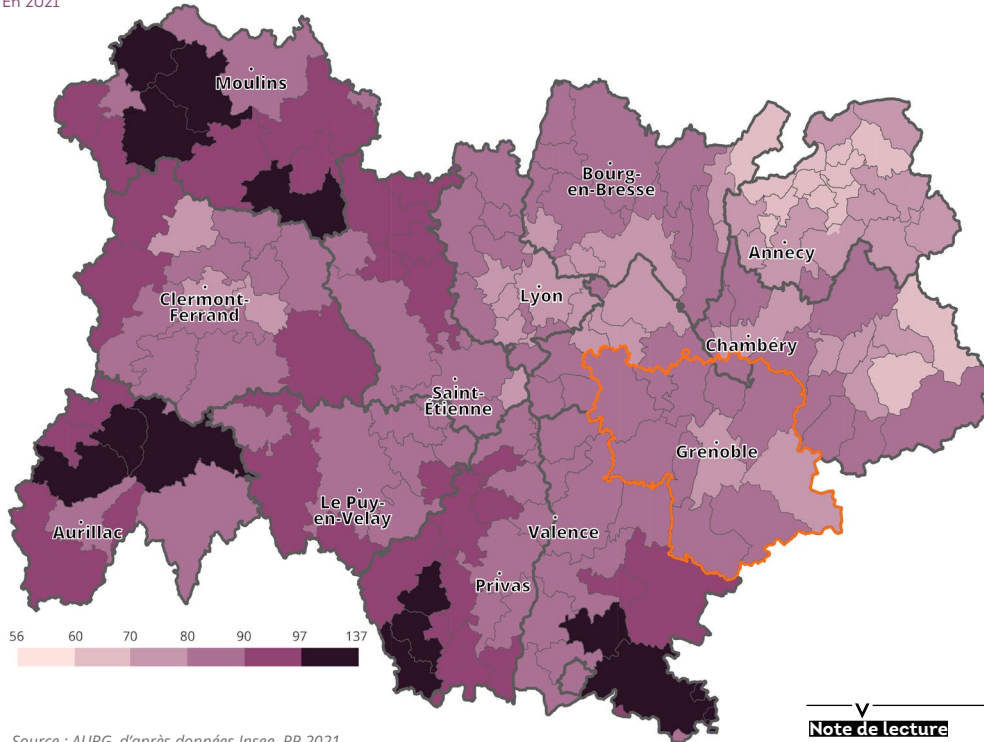
CE QUI EST OBSERVÉ

Les migrations ont été appréhendées à travers le **taux de migration net des 25-34 ans** par intercommunalité. Il se calcule **en rapportant le solde migratoire de la tranche d'âge concernée à la population moyenne de cette tranche d'âge** (hors mouvement avec l'étranger). Il correspond au taux d'évolution de la population imputable aux mouvements migratoires entre cette zone et les autres parties du territoire national.

Le taux de dépendance est moins élevé dans les métropoles

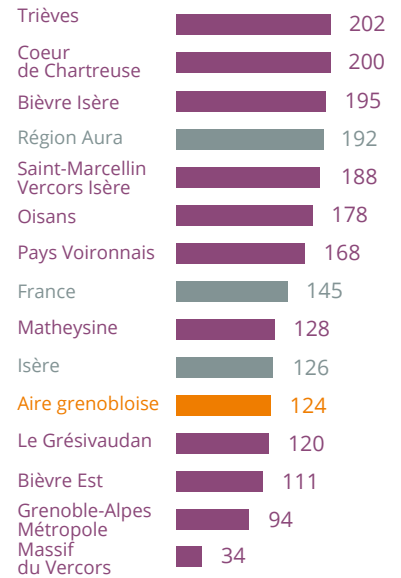
Taux de dépendance démographique

En 2021



Nombre de places en Ehpad pour 1 000 personnes âgées de 80 ans ou plus

En 2020



Source : AURG, d'après données Finess 2022, Insee - RP 2021

Source : AURG, d'après données Insee, RP 2021

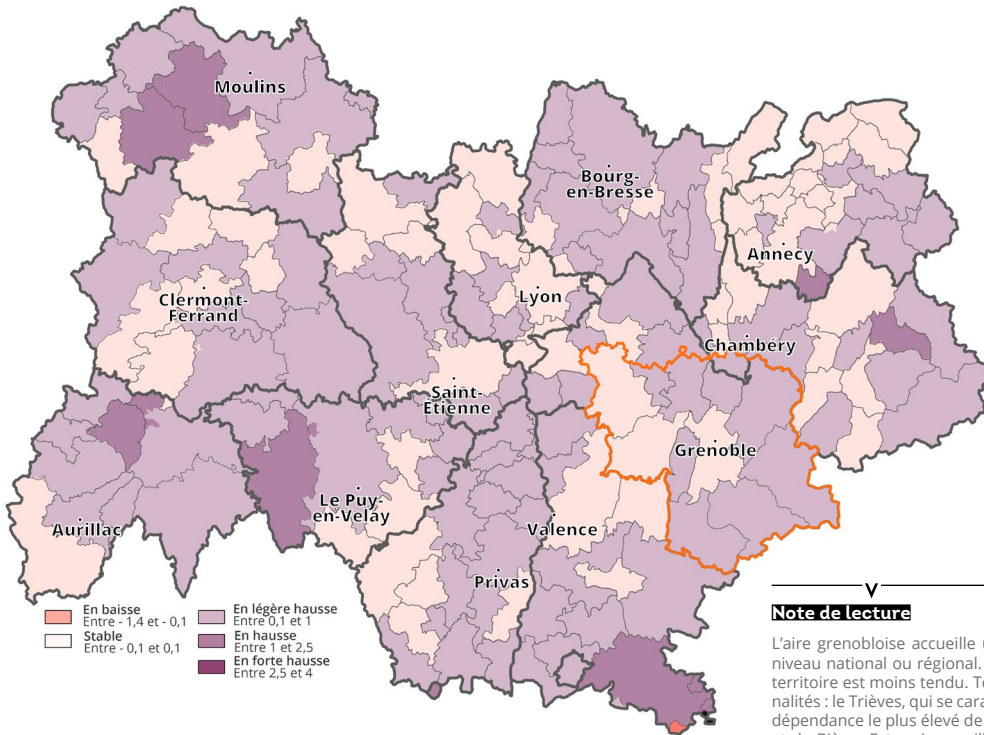
Note de lecture

Un taux de dépendance démographique élevé signifie que le nombre de personnes à charge (moins de 20 ans et 65 ans et plus) est important par rapport au nombre de personnes en âge de travailler (20-64 ans).

Le vieillissement démographique se poursuit

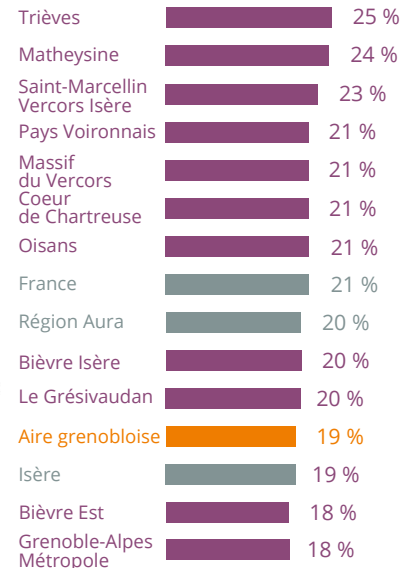
Évolution de la part des 65 ans et plus

Entre 2015 et 2021, en point



Part des 65 ans et plus dans la population

En 2021, en %



Source : AURG, d'après données Insee, RP 2021

Note de lecture

L'aire grenobloise accueille une plus faible proportion de personnes âgées qu'au niveau national ou régional. De ce fait, le taux de dépendance démographique du territoire est moins tendu. Toutefois, des disparités existent entre les intercommunalités : le Trièves, qui se caractérise par une forte présence des séniors, a le taux de dépendance le plus élevé de l'aire grenobloise. A l'opposé la métropole grenobloise et de Bièvre Est, qui accueillent une forte proportion de 20-64 ans, observent les plus faibles taux de dépendance.

Source : AURG, d'après données Insee, RP 2015 et 2021

CE QUI EST OBSERVÉ

Le taux de dépendance démographique rapporte les populations jeunes (moins de 20 ans) et âgées (65 ans et plus) à la population en âge de travailler (personnes de 20 à 64 ans). Il est exprimé sous forme de nombre de personnes théoriquement à charge pour 100 personnes potentiellement actives qui sont censées fournir le soutien économique et social nécessaire aux populations inactives.

Le champ statistique de **l'hébergement en institution** se restreint aux Ehpad, structures qui concentrent l'essentiel de l'offre et accueillent 80 % des séniors ne vivant plus à domicile. À noter que les politiques en faveur de la population âgée se développent de plus en plus autour du maintien à domicile. Sources : Insee, recensements de la population 2015 et 2021 - Finess, 2022.



HABITAT

De quoi parle-t-on ?

L'intensité de la construction neuve, le niveau des prix de l'habitat en accession, la vacance de longue durée des logements, les tensions entre l'offre et la demande de logements sociaux constituent autant d'indicateurs nécessaires pour décrypter les dynamiques et les enjeux locaux du développement de l'habitat, et qualifier les besoins en logement.

En quelques mots...

Après une période de reprise de la construction au sein de l'aire grenobloise, une nouvelle période de crise s'installe à partir de 2022. Un nouveau ralentissement s'observe, avec le durcissement des conditions d'accès au crédit et le renchérissement du coût de construction.

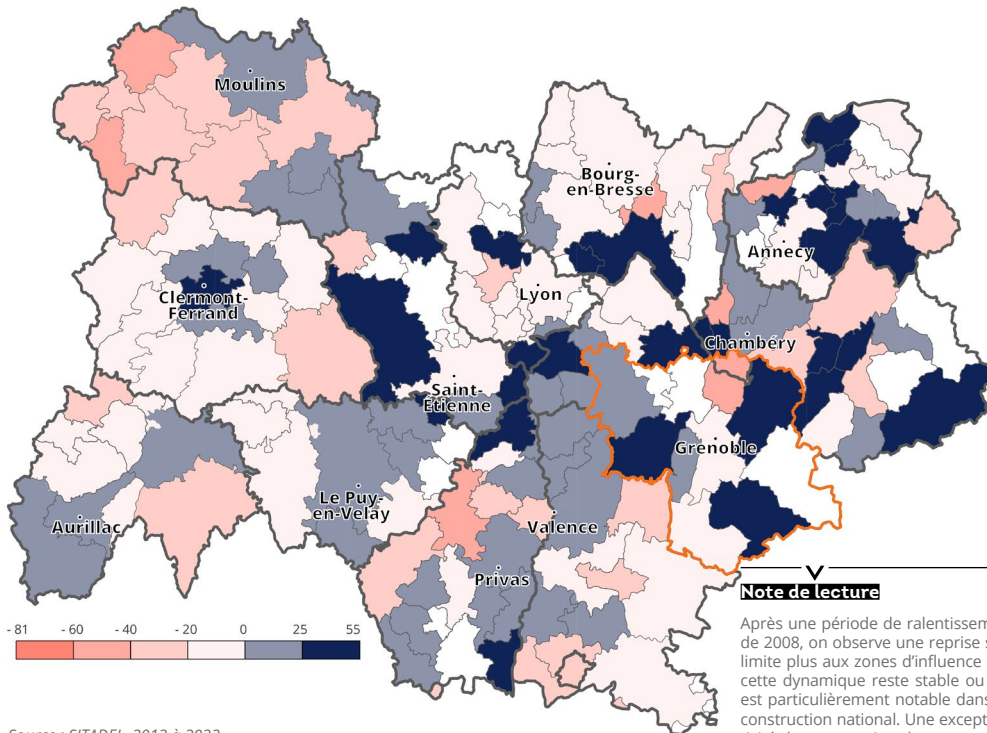
En parallèle, les prix immobiliers continuent de grimper dans les secteurs les plus valorisés, accentuant les dynamiques de différenciation socio-spatiales déjà à l'œuvre, tandis que la demande en logements sociaux reste près de quatre fois supérieure aux attributions.

Par ailleurs, le rythme d'évolution à la hausse de la vacance apparaît plus soutenu au sein de l'aire grenobloise qu'au niveau régional ou national, et plus particulièrement en cœur de métropole.

La construction a repris temporairement, avant une nouvelle période de crise

Évolution du nombre de logements construits

Entre les périodes 2013-2017 et 2018-2022, en %



Source : SITADEL, 2013 à 2022

Nombre de logements construits en moyenne annuelle pour 1 000 logements existants

Entre 2018 et 2022
1 carré = 1 logement construit pour 1 000 logements existants



Source : AURG, d'après données SITADEL 2018 à 2022, Insee- RP 2020

Note de lecture

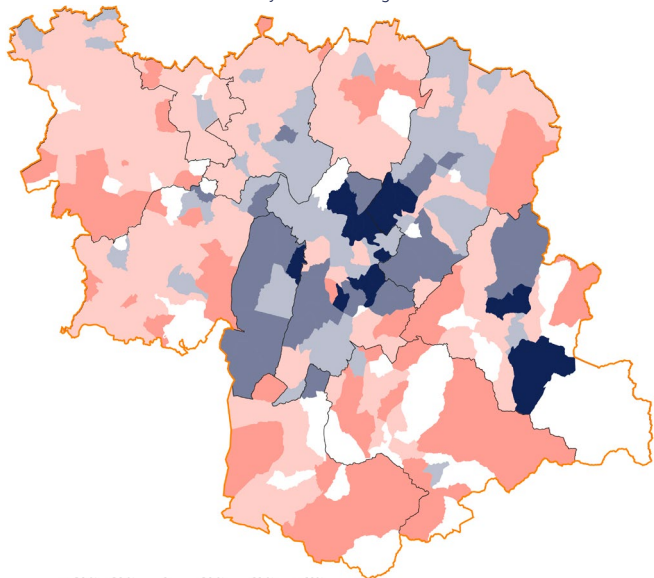
Après une période de ralentissement marqué, principalement dû à la crise économique de 2008, on observe une reprise significative de la construction jusqu'en 2022, qui ne se limite plus aux zones d'influence immédiate des principales villes de la région. Bien que cette dynamique reste stable ou modérée à l'échelle départementale et régionale, elle est particulièrement notable dans l'aire grenobloise, qui atteint désormais le rythme de construction national. Une exception notable concerne la métropole grenobloise, où l'activité de construction demeure stable. En revanche, certains EPCI plus ruraux comme le Trièves et le Cœur de Chartreuse n'ont pas bénéficié de cette relance.

Pour autant, la période plus récente se caractérise par une situation de crise, avec un nombre de mises en chantier le plus bas depuis 1986, entraînée par une dégradation importante du marché du crédit ainsi qu'une hausse générale des coûts de construction, à des prix de 30 à 40 % au-dessus de leur niveau de 2019.

Des secteurs déjà attractifs et valorisés toujours plus chers

Prix médian des maisons et appartements anciens

En 2020-2022, en % d'écart à la moyenne de l'aire grenobloise



<- 30% - 30% 0 30% 60% >60%

Données indisponibles

Source : AURG, d'après données PERVAL

Nouvelle source, indicateur non comparable avec 2020

| | | | |
|---|---|--|---|
| Grenoble-Alpes Métropole 345 960 € 2 320 €/m ² | Le Grésivaudan 334 300 € 2 550 €/m ² | Massif du Vercors 375 080 € 3 140 €/m ² | Aire grenobloise 265 000 € 2 375 €/m ² |
| Pays Voironnais 265 000 € 2 110 €/m ² | Bièvre Est 228 00 € 1 760 €/m ² | Saint-Marcellin Vercors Isère 215 000 € 1 750 €/m ² | Oisans 188 000 € 4 190 €/m ² |
| Bièvre Isère 214 270 € 1 930 €/m ² | Cœur de Chartreuse 200 800 € 1 970 €/m ² | Trièves 180 115 € 1 460 €/m ² | Matheysine 155 000 € 1 650 €/m ² |

Source : AURG, d'après données PERVAL, 2022

Note de lecture

Pour cette carte, un indice synthétisant les prix immobiliers des communes a été créé dans le but de les comparer entre elles. Cet indice calcule la moyenne pondérée des prix médians des maisons anciennes et des appartements anciens entre 2020 et 2022. Il est exprimé en pourcentage, représentant l'écart à la moyenne de l'aire grenobloise.

On observe une accentuation des dynamiques de différenciation socio-spatiales, à travers le renchérissement du prix des maisons et appartements anciens en cœur de métropole - à l'exception des communes du sud, populaires - ainsi que dans les secteurs déjà attractifs et fortement valorisés du Grésivaudan. Les prix augmentent également dans le massif du Vercors et les stations de ski de l'Oisans, entraînés par le poids des résidences secondaires et le tourisme.

CE QUI EST OBSERVÉ

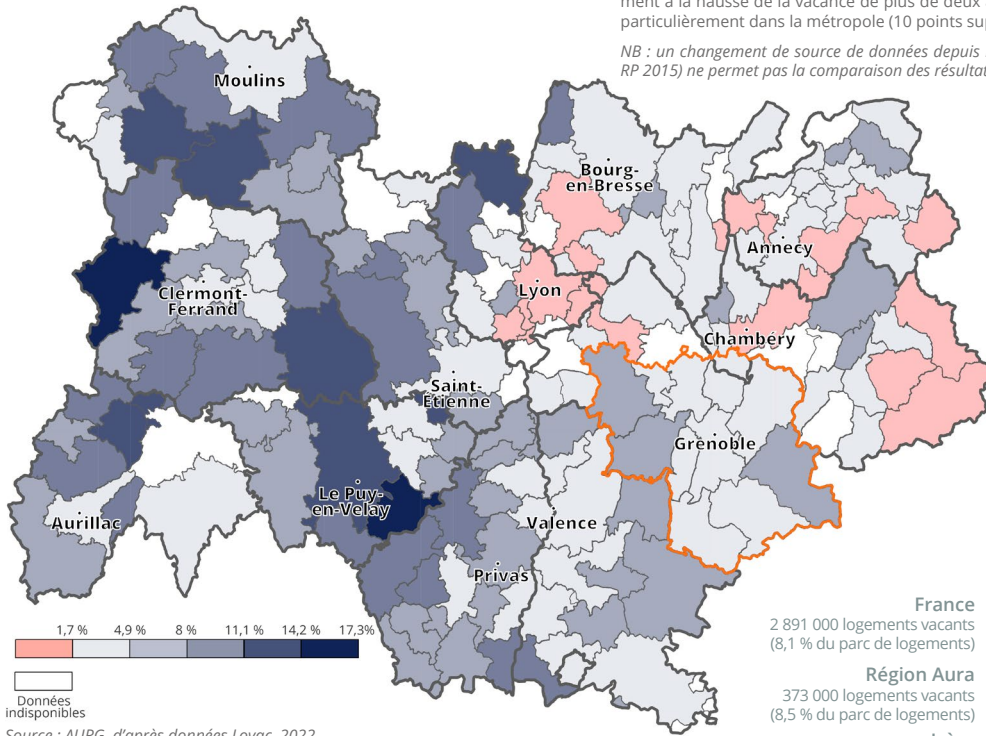
Nombre de logements construits (commencés) de 2018 à 2022 pour 1 000 logements existants (données du fichier Sitadel de la Dreal). Le nombre de logements commencés (ayant fait l'objet d'une déclaration d'ouverture de chantier) permet de suivre la dynamique de construction réelle. Pour tenir compte de la différence de taille des intercommunalités, les logements commencés sont rapportés à 1 000 logements existants en 2020.

Indice du prix médian (données Perval 2022) : moyenne pondérée des prix médians des maisons anciennes et des appartements anciens entre 2020 et 2022.

La vacance, supérieure aux moyennes régionale et nationale, s'accélère

Part des logements vacants dans l'ensemble du parc de logements

En 2022, en %



Nouvelle source, indicateur non comparable avec 2020

Note de lecture

L'augmentation de la vacance résidentielle est un des facteurs importants d'explication de la consommation foncière : la construction de nouveaux logements est privilégiée à la rénovation ou à l'occupation des logements existants. D'une manière générale, la vacance est moindre au cœur des principales grandes villes tandis que l'on observe un contraste important entre l'ouest de la région, plus rural, et l'est, qui concentre les secteurs plus dynamiques économiquement. En revanche, le rythme d'évolution globalement à la hausse de la vacance de plus de deux ans apparaît plus soutenu au sein de l'aire grenobloise, particulièrement dans la métropole (10 points supérieur à la moyenne régionale et nationale).

NB : un changement de source de données depuis la précédente publication (Lovac 2022, à la place de Insee RP 2015) ne permet pas la comparaison des résultats.

Évolution moyenne de la vacance de plus de deux ans

Entre 2019 et 2022, en % et en nombre

| | |
|-------------------------------|------------------|
| Oisans | 34,7 % (+ 289) |
| Le Grésivaudan | 33,5 % (+ 310) |
| Grenoble-Alpes Métropole | 13,4 % (+ 441) |
| Aire grenobloise | 12,7 % (+ 1 140) |
| Isère | 11,1 % (+ 1 490) |
| Trièves | 7,2 % (+ 22) |
| Massif du Vercors | 5,0 % (+ 13) |
| Matheysine | 4,7 % (+ 29) |
| France | 3,1 % (+ 32 600) |
| Région Aura | 2,1 % (+ 2 800) |
| Bièvre Est | 2,1 % (+ 7) |
| Saint-Marcellin Vercors Isère | 2,1 % (+23) |
| Pays Voironnais | 0,9 % (+ 10) |
| Bièvre Isère | 0,1 % (+ 1) |
| Coeur de Chartreuse | - 5,9 % (- 24) |

France
2 891 000 logements vacants
(8,1 % du parc de logements)

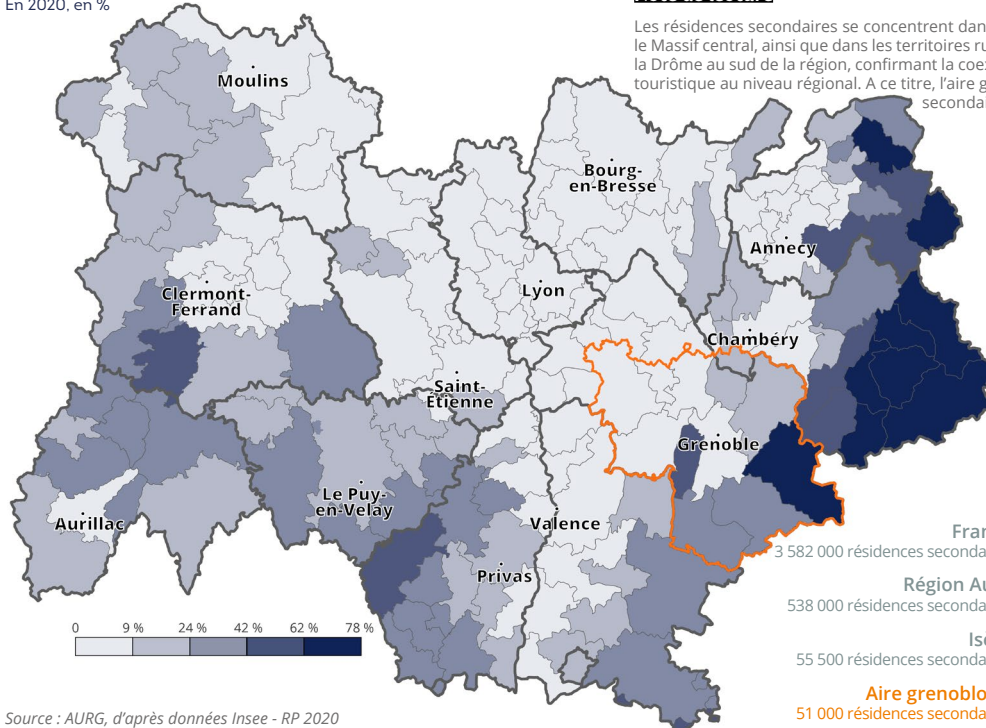
Région Aura
373 000 logements vacants
(8,5 % du parc de logements)

Isère
34 000 logements vacants
(7,6 % du parc de logements)

Un territoire à la vocation à la fois touristique et résidentielle

Part des résidences secondaires

En 2020, en %



Note de lecture

Les résidences secondaires se concentrent dans les territoires de montagne, dans les Alpes mais aussi le Massif central, ainsi que dans les territoires ruraux peu denses mais touristiques comme l'Ardèche ou la Drôme au sud de la région, confirmant la coexistence de territoires à vocation à la fois résidentielle et touristique au niveau régional. A ce titre, l'aire grenobloise concentre plus de 90% des résidences secondaires du département.

Nombre de résidences secondaires

En 2020

| | | | |
|--------------------------|--------|-------|-------|
| Oisans | 17 000 | 7 600 | 7 500 |
| Grenoble-Alpes Métropole | 7 400 | 3 400 | 2 600 |
| Coeur de Chartreuse | 1 700 | 1 400 | 1 100 |
| Bièvre Isère | 1 100 | 300 | |

France
3 582 000 résidences secondaires

Région Aura
538 000 résidences secondaires

Isère
55 500 résidences secondaires

Aire grenobloise
51 000 résidences secondaires

CE QUI EST OBSERVÉ

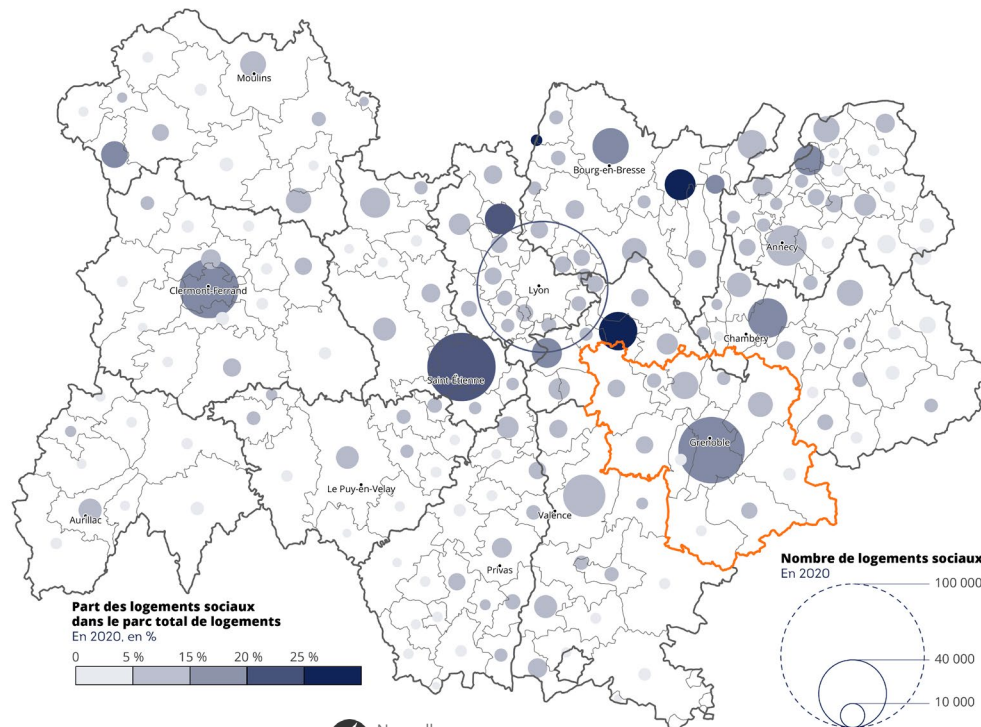
Un logement vacant est un logement inoccupé à une date donnée. Le taux de vacance est le nombre de logements vacants rapporté à l'ensemble des logements du parc. La vacance est dite « structurelle » lorsque le logement est inoccupé depuis plus de 2 ans. La vacance est « frictionnelle » lorsqu'elle est liée à des phases de transition (travaux, changements de bail, etc.).

Une résidence secondaire est un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Le parc de logements sociaux se concentre dans les grandes agglomérations

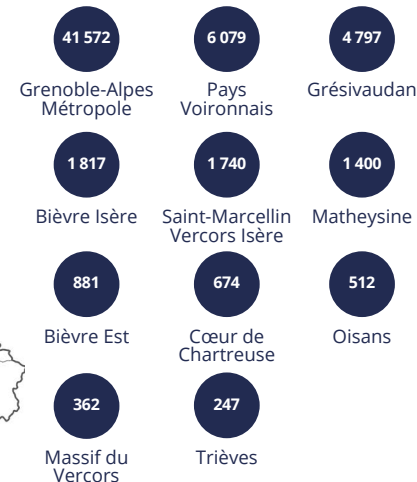
Part des logements sociaux dans le parc total de logements

En 2020, en %



Nombre de logements du parc locatif social

En 2020



France
4 984 000 logements sociaux

Région Aura
577 000 logements sociaux

Isère
90 000 logements sociaux

Aire grenobloise
60 000 logements sociaux

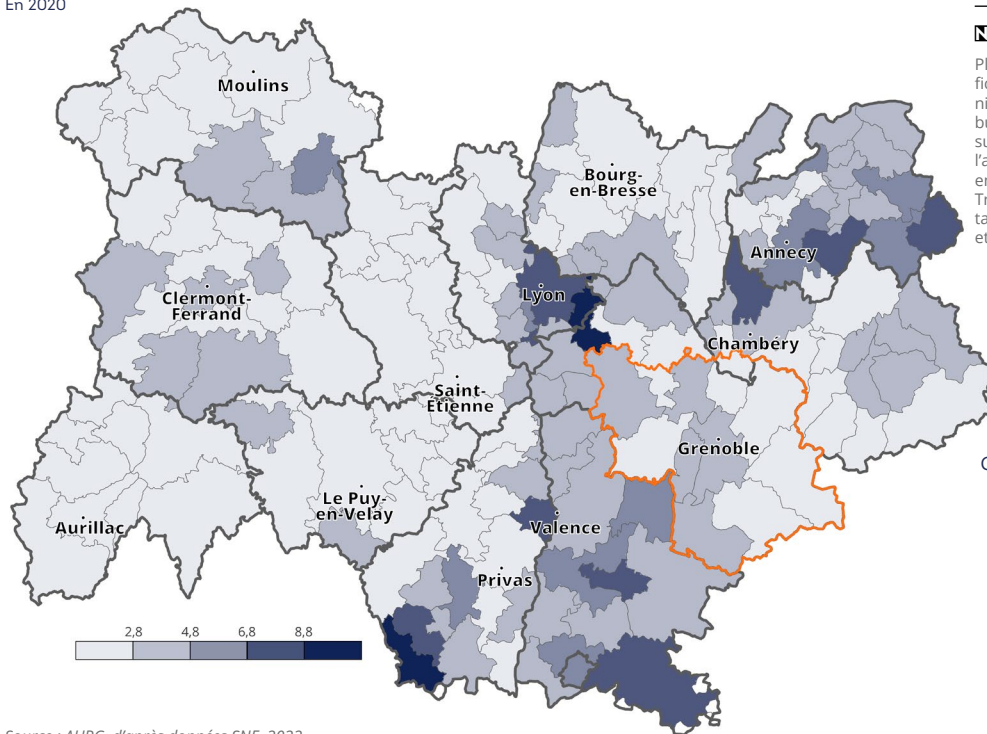
Source : AURG, d'après données RPLS, 2020

⚡ Nouvelle source, indicateur non comparable avec 2020

Pression sur le parc locatif social : les demandes sont quatre fois plus nombreuses que les attributions

Rapport demandes / attributions

En 2020



Note de lecture

Plus le ratio est élevé, plus le territoire rencontre des difficultés à répondre à la demande. Bien qu'inférieure au niveau national (six demandes pour un logement attribué), la pression sur le parc social est près de quatre fois supérieure au nombre de places disponibles au sein de l'aire grenobloise et de la métropole. La pression est encore plus soutenue sur certains territoires comme le Trièves ou le Massif du Vercors que dans la métropole, tandis qu'elle est plus faible en Matheysine, Chartreuse et Bièvre Est.

1 carré = 1 demande de logement social pour 1 attribution



Source : AURG, d'après données SNE, 2022

CE QUI EST OBSERVÉ

Part des logements sociaux dans le parc de logements : rapport entre le nombre de logements du parc locatif social (source : RPLS) appartenant aux bailleurs sociaux et le nombre total de logements (source : Insee).

La pression sur le parc social est mesurée par le rapport entre le nombre de demandes actives et le nombre d'attributions de l'année en cours, hors mutations au sein du parc social (Source : SNE 2022).



NIVEAU DE VIE

De quoi parle-t-on ?

Les différentes crises - économique, sociale et sanitaire - traversées récemment ont renforcé les écarts de niveau de vie et les situations de précarité se sont aggravées. Entre Gilets jaunes, pandémie, guerre en Ukraine et renchérissement du coût de la vie, la question du pouvoir d'achat et des inégalités reste une préoccupation forte pour nos territoires. Au-delà de la prise en charge des plus démunis, la problématique du niveau de vie et des précarités traverse l'ensemble des politiques territoriales : éducation, jeunesse, formation, santé, emploi, habitat, mobilités.

En quelques mots...

Le niveau de vie dans l'aire grenobloise (2 040 € par mois) est supérieur à la médiane française (1 920 € par mois). Malgré une légère hausse du revenu médian de l'aire grenobloise entre 2015 et 2021 (+ 100 € par mois), le taux de pauvreté est en hausse, traduisant une progression inégale des revenus, avec un creusement des écarts qui laisse les plus modestes à l'écart de cette dynamique. On constate cependant de fortes disparités selon les intercommunalités. Comme dans l'édition précédente (2020), les revenus les plus élevés sont observés dans le Grésivaudan, le Massif du Vercors et le Pays Voironnais. A l'opposé, on trouve la Matheysine et l'Oisans dont le niveau de vie est moindre qu'au niveau national. Les inégalités sont les plus marquées dans la métropole qui accueille simultanément des ménages très aisés et très pauvres. Son taux de pauvreté (15 %) est le plus élevé de l'aire grenobloise. Viennent ensuite l'Oisans (14,1%) et la Matheysine (12,2 %). A noter que la pauvreté s'est accrue depuis 2015.

Trois intercommunalités de l'aire grenobloise comportent des quartiers prioritaires ; ils accueillent 5 % de la population. Les quartiers prioritaires ont tendance à perdre des habitants, ce qui s'explique par l'effet conjugué des décohabitations, du vieillissement de ces quartiers et parfois des démolitions (rénovation urbaine).

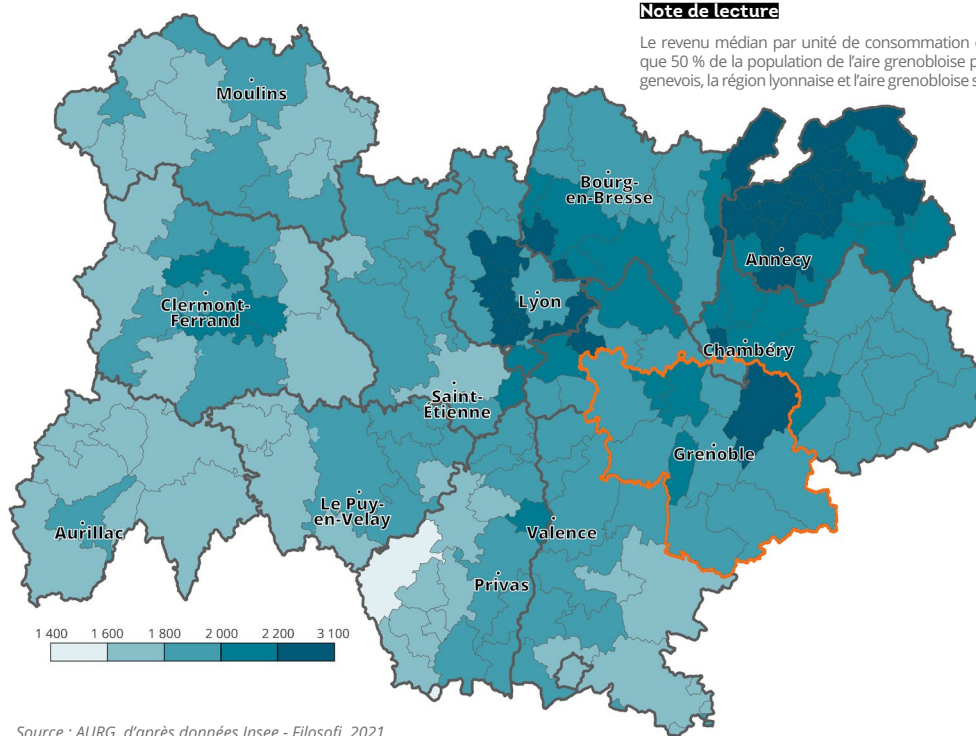
Les grandes agglomérations polarisent toujours les jeunes actifs de 25-34 ans occupés de la région. En revanche, par rapport à l'édition précédente, on observe un recul de la part de ces jeunes dans la population active de l'ensemble des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, y compris dans les grandes métropoles. Le phénomène apparaît plus particulièrement accentué dans les territoires les plus ruraux.

Malgré une tendance générale à la baisse du chômage, la proportion des jeunes actifs (hors formation et études) à la recherche d'un emploi reste nettement plus élevée que dans les autres tranches d'âge. La géographie du chômage a peu évolué avec des taux plus élevés que la moyenne de l'aire grenobloise pour la Métropole, la Matheysine, et Saint-Marcellin Vercors Isère.

Aire grenobloise : les ménages sont plus riches qu'au niveau national et régional

Revenu médian par unité de consommation

En 2021, en euros, par mois



Note de lecture

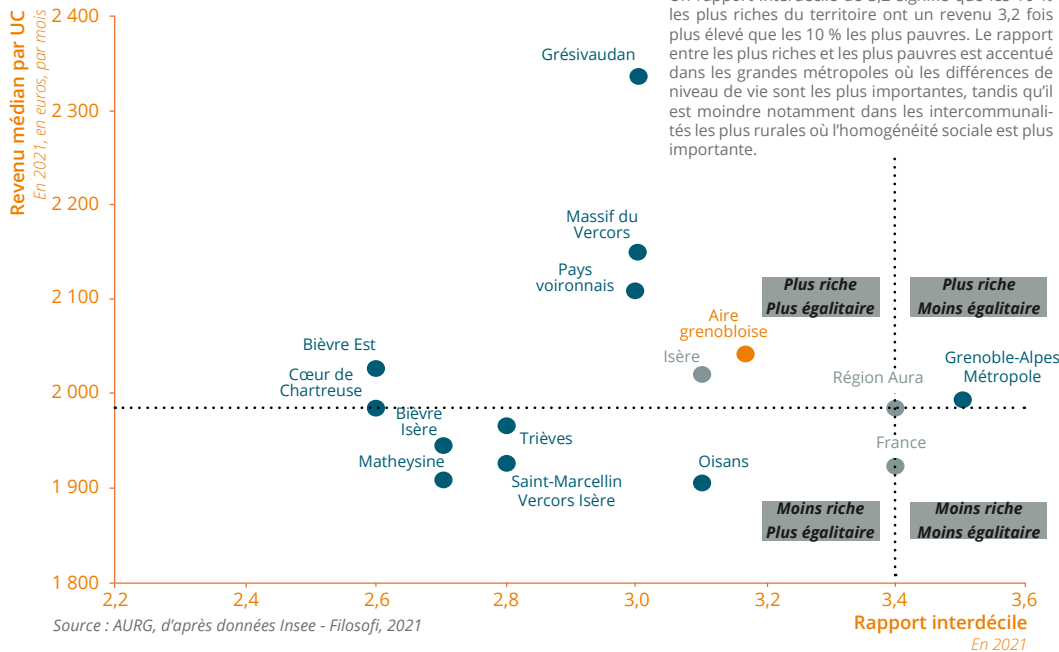
Le revenu médian par unité de consommation de l'aire grenobloise est de 2 041 € par mois, ce qui signifie que 50 % de la population de l'aire grenobloise perçoit plus que ce seuil et 50 % moins. À noter que le bassin genevois, la région lyonnaise et l'aire grenobloise sont les territoires où s'observent les plus hauts niveaux de vie.

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Le Grésivaudan | 2 338 € |
| Massif du Vercors | 2 150 € |
| Pays Voironnais | 2 109 € |
| Aire grenobloise | 2 041 € |
| Bièvre Est | 2 024 € |
| Isère | 2 022 € |
| Grenoble-Alpes Métropole | 1 995 € |
| Cœur de Chartreuse | 1 989 € |
| Région Aura | 1 983 € |
| Trièves | 1 967 € |
| Bièvre Isère | 1 945 € |
| Saint-Marcellin Vercors Isère | 1 926 € |
| France | 1 923 € |
| Matheysine | 1 907 € |
| Oisans | 1 904 € |

Comme les autres grandes agglomérations, Grenoble-Alpes Métropole polarise les contrastes de niveau de vie

Positionnement des EPCI au regard de la moyenne régionale

En 2021



Note de lecture

Un rapport interdécile de 3,2 signifie que les 10 % les plus riches du territoire ont un revenu 3,2 fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres. Le rapport entre les plus riches et les plus pauvres est accentué dans les grandes métropoles où les différences de niveau de vie sont les plus importantes, tandis qu'il est moindre notamment dans les intercommunalités les plus rurales où l'homogénéité sociale est plus importante.

Rapport interdécile

En 2021

| | |
|-------------------------------|------------|
| Grenoble-Alpes Métropole | 3,5 |
| France | 3,4 |
| Région Aura | 3,4 |
| Aire grenobloise | 3,2 |
| Isère | 3,1 |
| Oisans | 3,1 |
| Le Grésivaudan | 3,0 |
| Massif du Vercors | 3,0 |
| Pays Voironnais | 3,0 |
| Saint-Marcellin Vercors Isère | 2,8 |
| Trièves | 2,8 |
| Matheysine | 2,7 |
| Bièvre Isère | 2,7 |
| Bièvre Est | 2,6 |
| Cœur de Chartreuse | 2,6 |

CE QUI EST OBSERVÉ

Les données sur les revenus, les inégalités et la pauvreté proviennent du dispositif Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021. Il apporte une observation du niveau de vie, c'est-à-dire le revenu dont les ménages disposent pour consommer et épargner après prise en compte des revenus sociaux et déduction des impôts. Pour gommer les effets liés aux différences de composition des ménages, le revenu disponible du ménage est divisé par le nombre d'**unités de consommation (UC)** selon le barème préconisé par l'OCDE (1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans). Ce calcul permet d'obtenir un niveau de vie. **Les inégalités de revenus** sont mesurées par le rapport entre les revenus détenus par les 10 % les plus riches et les 10 % les plus pauvres (rapport interdécile).

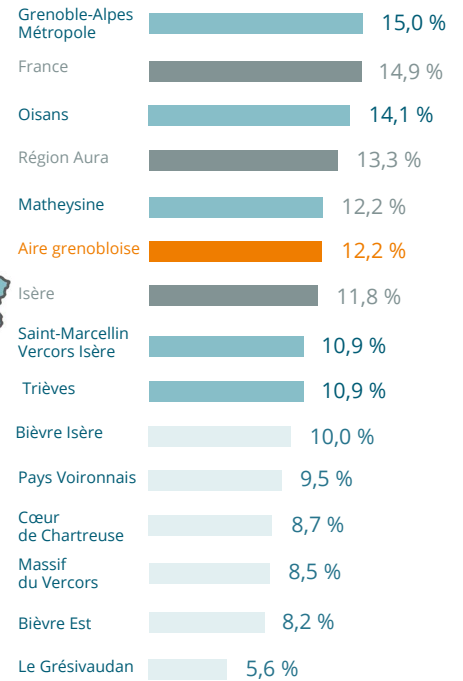
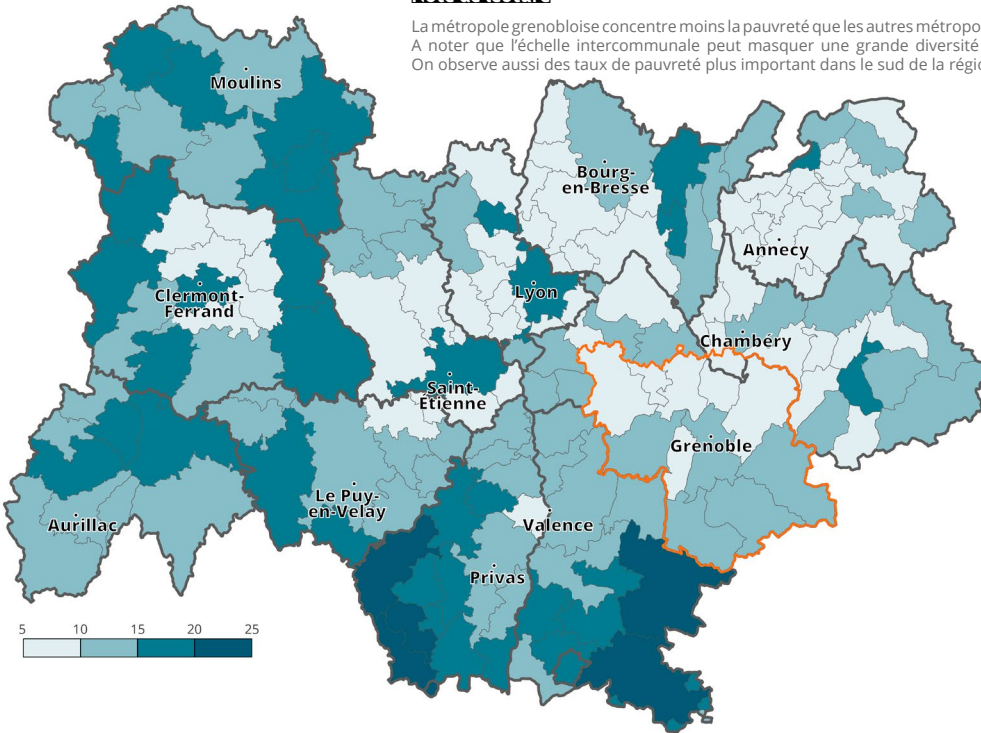
L'aire grenobloise est moins touchée par la pauvreté que le reste de la région

Taux de pauvreté

En 2021, en %

Note de lecture

La métropole grenobloise concentre moins la pauvreté que les autres métropoles de la région : Lyon, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand. A noter que l'échelle intercommunale peut masquer une grande diversité de situations entre et au sein même des communes. On observe aussi des taux de pauvreté plus importants dans le sud de la région : Diois, Ardèche, Baronnies, etc.



Source : AURG, d'après données Insee - Filosofi, 2021

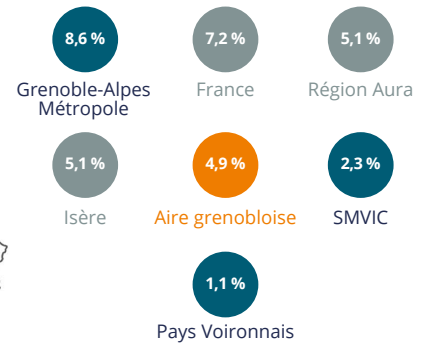
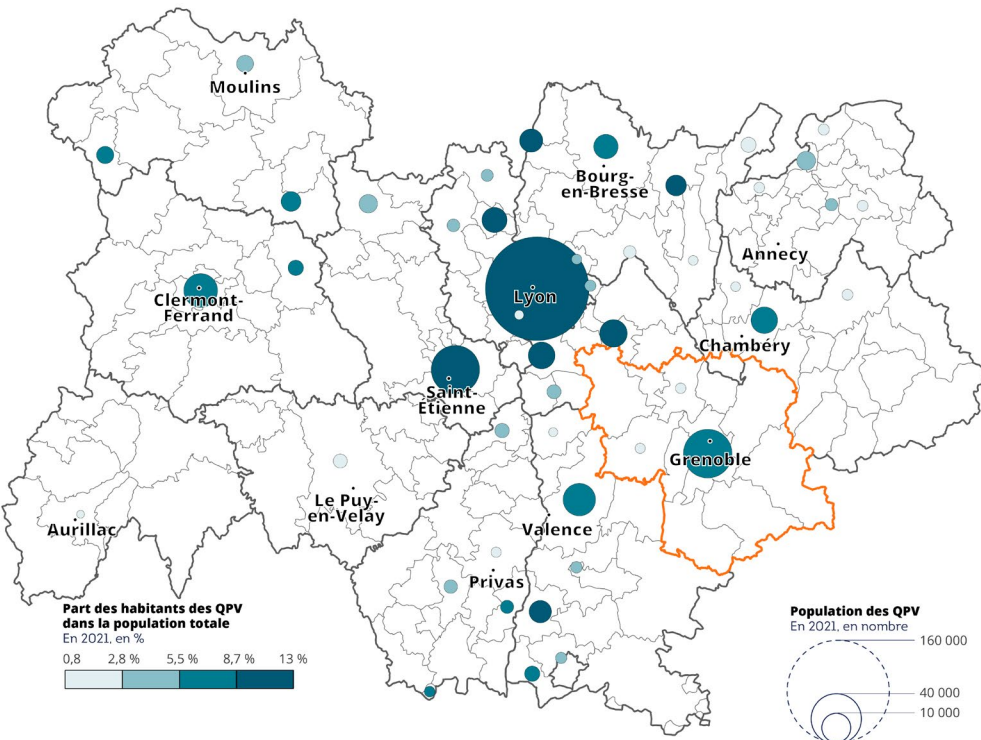
41 000 habitants vivent dans les quartiers prioritaires de l'aire grenobloise

Population vivant dans un quartier prioritaire

En 2021, en % et nombre

Population résidant dans un quartier prioritaire

En 2021, en %



Région Aura
414 200 habitants QPV dans 48 intercommunalités

Isère
66 000 habitants QPV dans 7 intercommunalités

Aire grenobloise
41 000 habitants QPV dans 3 intercommunalités

Source : AURG, d'après données Insee -CNAM, 2021

CE QUI EST OBSERVÉ

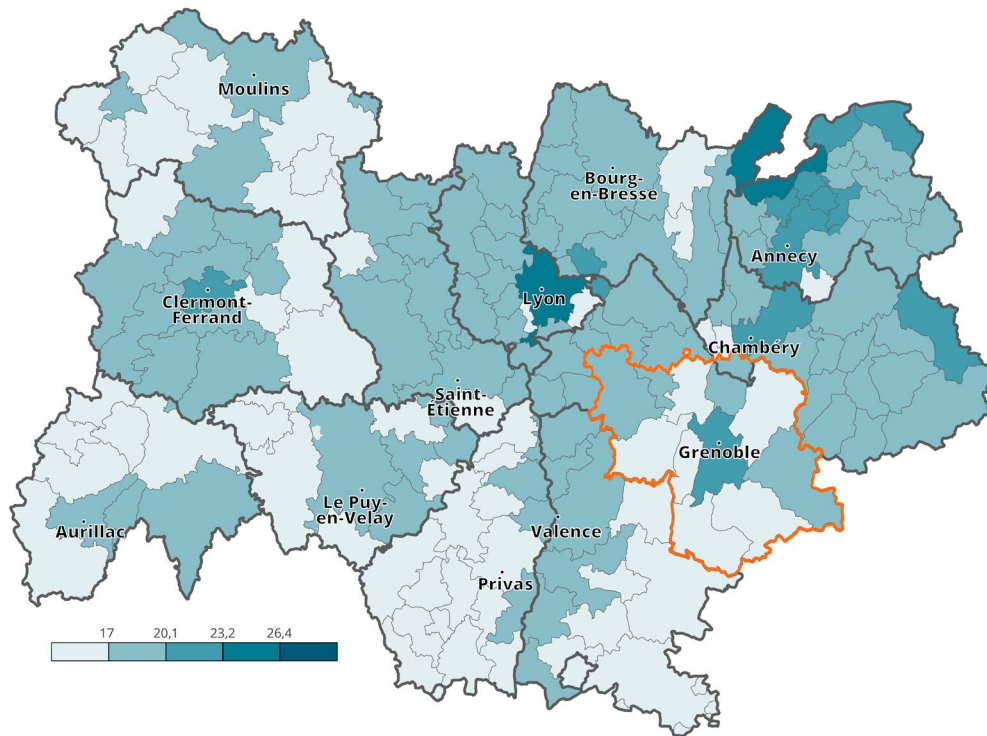
Le taux de pauvreté correspond à la proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du revenu médian national. Il provient du dispositif Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (filosofi) 2021.

La part des habitants vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) est calculée en rapportant la population estimée dans les QPV par l'Insee en partenariat avec la CNAM (millésime 2021) à la population totale du recensement 2021 de l'Insee.

Les grandes agglomérations attirent les jeunes actifs, population fréquemment plus touchée par le chômage

Part des jeunes actifs occupés de 25-34 ans dans la population active de 15 ans ou +

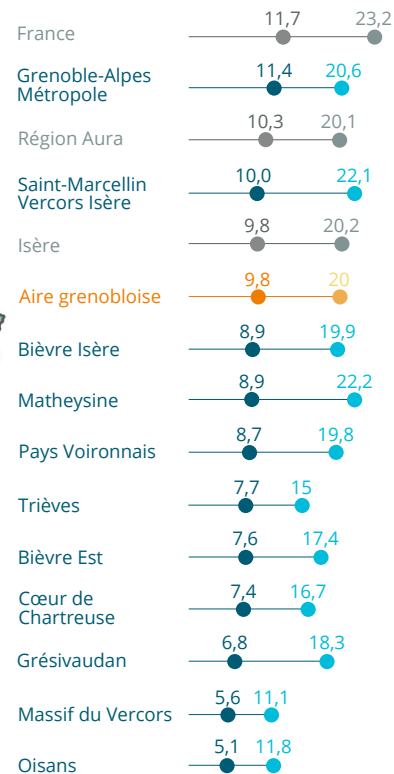
En 2021, en %



Source : AURG, d'après données Insee - R 2021

Indice de chômage
15-64 ans
en 2021, en %

Indice de chômage des jeunes
15-24 ans



■ CE QUI EST OBSERVÉ

Les données sur la population active, l'emploi et le chômage proviennent du recensement 2021.

La part des jeunes de 25-34 ans dans la population active de 15 ans ou plus permet d'apprécier la jeunesse de la population active du territoire.

L'Indice de chômage mesure l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sur un territoire. Il se calcule en rapportant le nombre de personnes d'une classe d'âge se déclarant au chômage au sens du recensement à la population active (actifs ayant un emploi + chômeurs) de la même classe d'âge. Source : Insee, RP 2021.



EMPLOI

De quoi parle-t-on ?

Observer l'emploi permet d'interroger les dynamiques à l'œuvre ainsi que d'éclairer les disparités territoriales : quels sont les principaux pôles d'emploi ? Quelle adéquation entre emplois et actifs ? Quels sont les types d'emplois présents ? Etc.

Les enseignements sont nombreux.

En quelques mots...

Après une période de tassement, l'aire grenobloise renoue avec la croissance de l'emploi, avec 11 000 emplois supplémentaires entre 2015 et 2021.

La présence d'emplois productifs et présentsiels (ratio pour 1000 habitants âgés de 15-64 ans) est similaire à la moyenne nationale, régionale ou départementale.

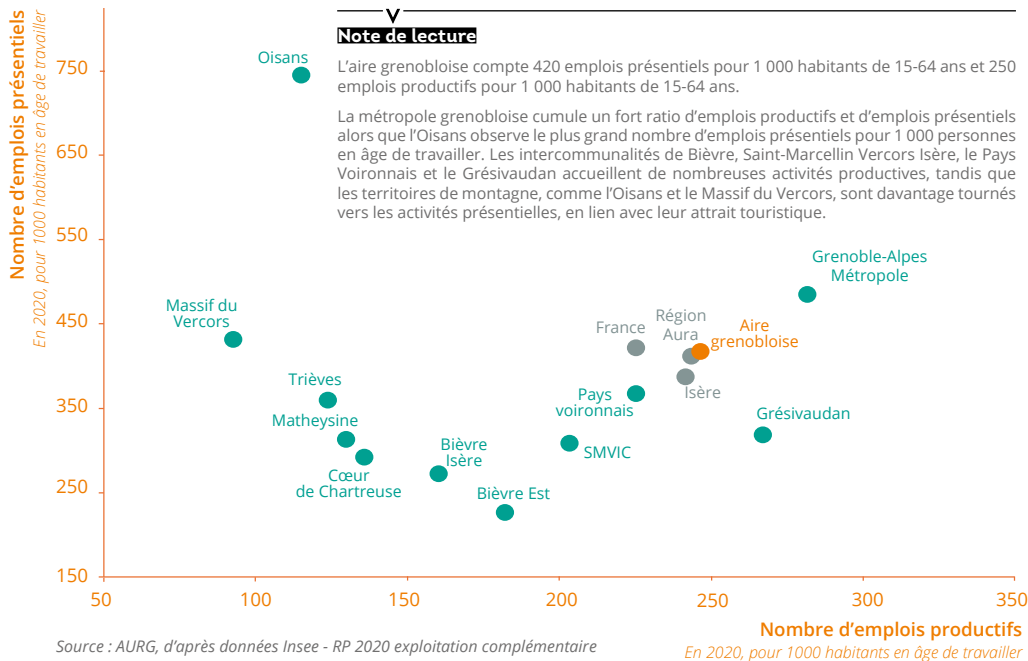
La structure de l'emploi est très contrastée au sein de l'aire grenobloise : davantage d'emplois productifs dans la métropole, le Grésivaudan et le Voironnais, une concentration de cadres et d'emplois stratégiques dans la métropole, et des emplois touristiques dans les territoires de montagne.

L'aire grenobloise constitue un vrai bassin économique où les fortes interdépendances entre zones résidentielles et zones d'emplois nécessitent une approche coopérative et globale.

L'emploi présentiel domine dans les territoires touristiques quand l'emploi productif est plus présent dans la métropole, le Grésivaudan et le Voironnais

Positionnement des EPCI selon le ratio d'emplois présents ou productifs sur 1 000 habitants âgés de 15 à 64 ans

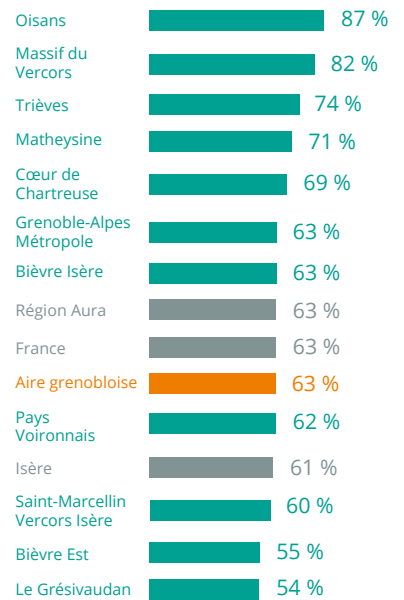
En 2020, en %



Source : AURG, d'après données Insee - RP 2020 exploitation complémentaire

Part de l'emploi présentiel dans l'emploi

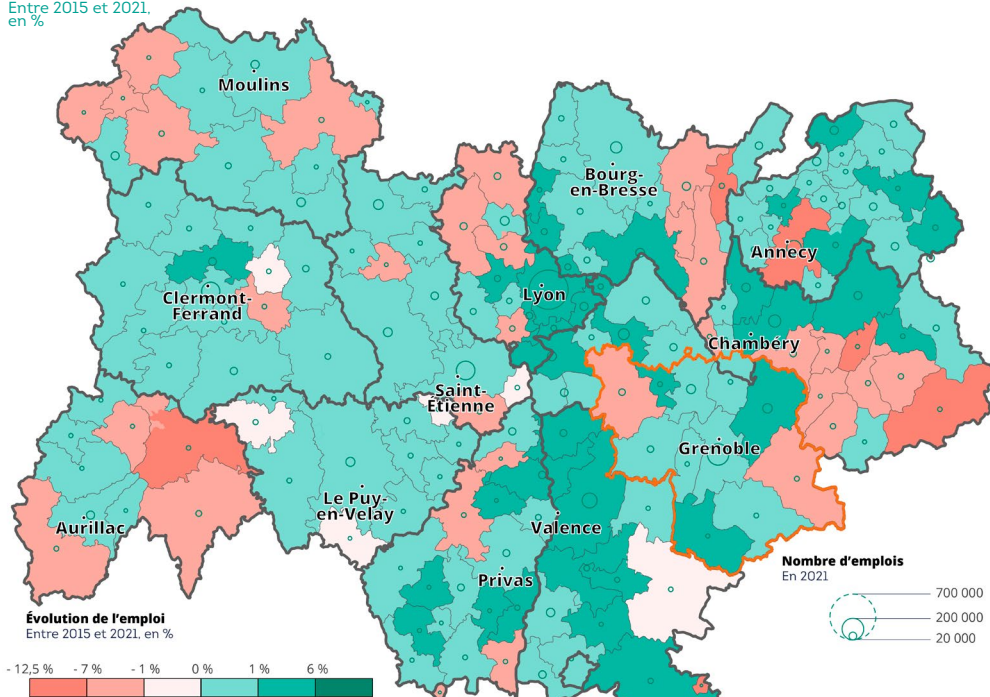
En 2020, en %



Avec 355 000 emplois, une dynamique plus soutenue entre 2015 et 2021 dans l'aire grenobloise

Évolution de l'emploi

Entre 2015 et 2021, en %



Note de lecture

Après avoir connu une évolution du nombre d'emplois quasiment nulle entre 2010 et 2015, l'aire grenobloise renoue avec la croissance de l'emploi : + 11 000 emplois entre 2015 et 2021, soit une augmentation de 0,5 % par an en moyenne. Cette évolution masque des disparités entre les intercommunalités enregistrent des progressions nettement supérieures à la moyenne (Bièvre Est, Grésivaudan, Trièves), plusieurs territoires voient leur nombre d'emplois diminuer ou stagner (Oisans, Chartreuse, Matheysine, Bièvre Isère, SMVIC).

A noter que l'emploi progresse à un rythme légèrement plus soutenu au niveau départemental, régional et national.

Nombre d'emplois en 2021 et évolution par rapport à 2015

| | |
|---|--|
| Aire grenobloise 355 200 emplois (+ 0,5 % par an entre 2015 et 2021) | Isère 508 900 emplois (+ 0,7 % par an entre 2015 et 2021) |
| Région Aura 3 333 800 emplois (+ 0,8 % par an entre 2015 et 2021) | France 27 368 000 emplois (+ 0,7 % par an entre 2015 et 2021) |

CE QUI EST OBSERVÉ

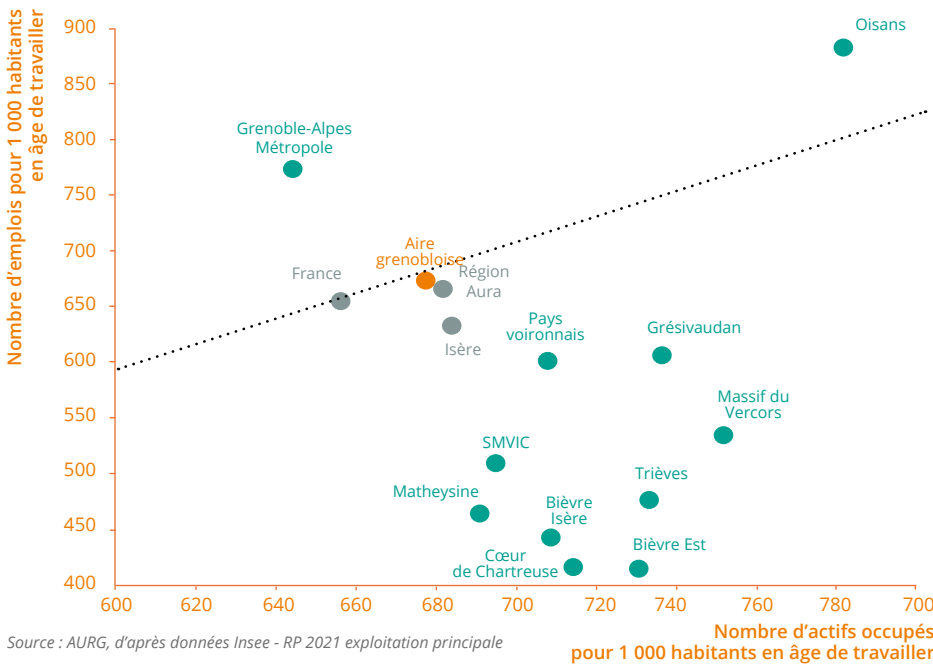
La partition de l'économie en deux sphères, présente et productive, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

La sphère présente regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Cela inclut des secteurs tels que la santé, les commerces de détail, la construction, les activités immobilières et les activités financières. En revanche, **la sphère productive** englobe les activités qui produisent des biens principalement consommés en dehors de la zone ainsi que les services destinés principalement aux entreprises de cette sphère. Cela comprend des domaines tels que les industries, le commerce de gros et les activités de conseil. Source : Insee, RP 2020

Autant d'emplois que d'actifs occupés

Positionnement des EPCI selon le ratio d'emplois ou d'actifs occupés pour 1 000 habitants âgés de 15 à 64 ans

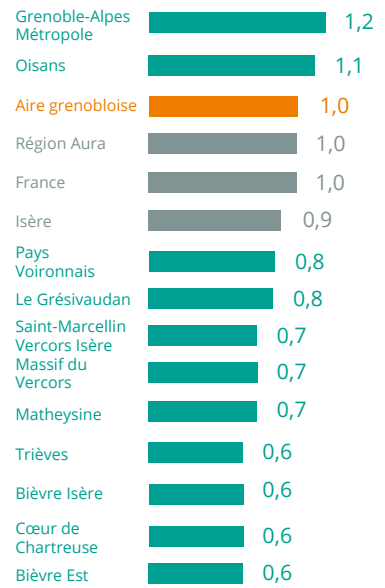
Nombre d'emplois pour un actif occupé, en 2021



Source : AURG, d'après données Insee - RP 2021 exploitation principale

Rapport emplois / actifs occupés

Nombre d'emplois pour un actif occupé, en 2021



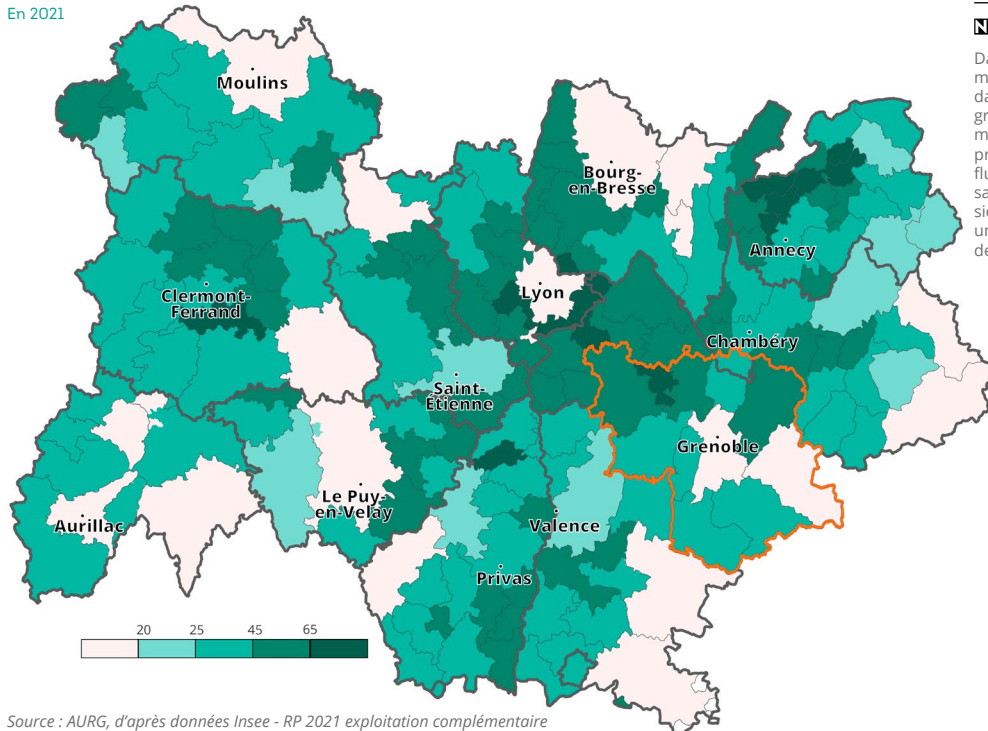
Note de lecture

Un rapport emploi / actif occupé de 1,0 signifie que le territoire offre 1 emploi pour 1 actif occupé (ligne pointillée). Ainsi, à l'échelle de l'aire grenobloise, la situation est équilibrée. Elle offre 355 200 emplois et accueille 357 900 actifs occupés, soit 672 emplois et 677 actifs occupés pour 1 000 habitants en âge de travailler (15-64 ans). Grenoble-Alpes Métropole et l'Oisans concentrent davantage d'emplois que d'actifs sur leur territoire. À l'inverse, Bièvre Est, Cœur de Chartreuse, Bièvre Isère et le Trièves ont une faible densité d'emplois par actif occupé (0,6 emploi pour un actif occupé). Cela crée une interdépendance entre les territoires concentrant l'offre (forte concentration d'emplois) et ceux regroupant la main d'œuvre (forte densité d'actifs occupés).

Le niveau d'interdépendance du marché du travail est plus faible dans la métropole grenobloise que dans les autres régions urbaines d'Aura

Niveau d'interdépendance du marché du travail

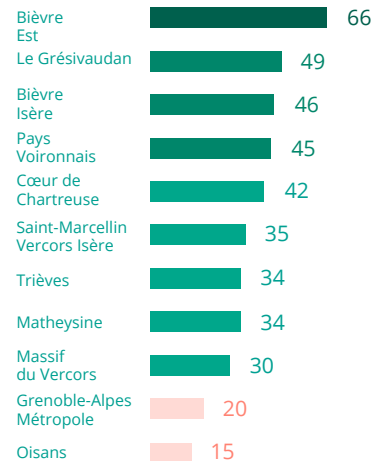
En 2021



Source : AURG, d'après données Insee - RP 2021 exploitation complémentaire

Note de lecture

Dans l'aire grenobloise, Bièvre-Est et, dans une moindre mesure, Le Grésivaudan, montrent une forte interdépendance avec leurs territoires voisins qui fournissent un grand nombre d'emplois pour leurs actifs mais aussi une main d'œuvre extérieure importante pour leurs entreprises. Cette forte interdépendance génère de nombreux flux. À l'autre extrémité, Grenoble-Alpes Métropole et l'Oisans sont davantage « indépendantes » avec des actifs résidents travaillant dans les entreprises de leurs territoires, une indépendance qui s'est d'ailleurs renforcée en Oisans depuis 2015.



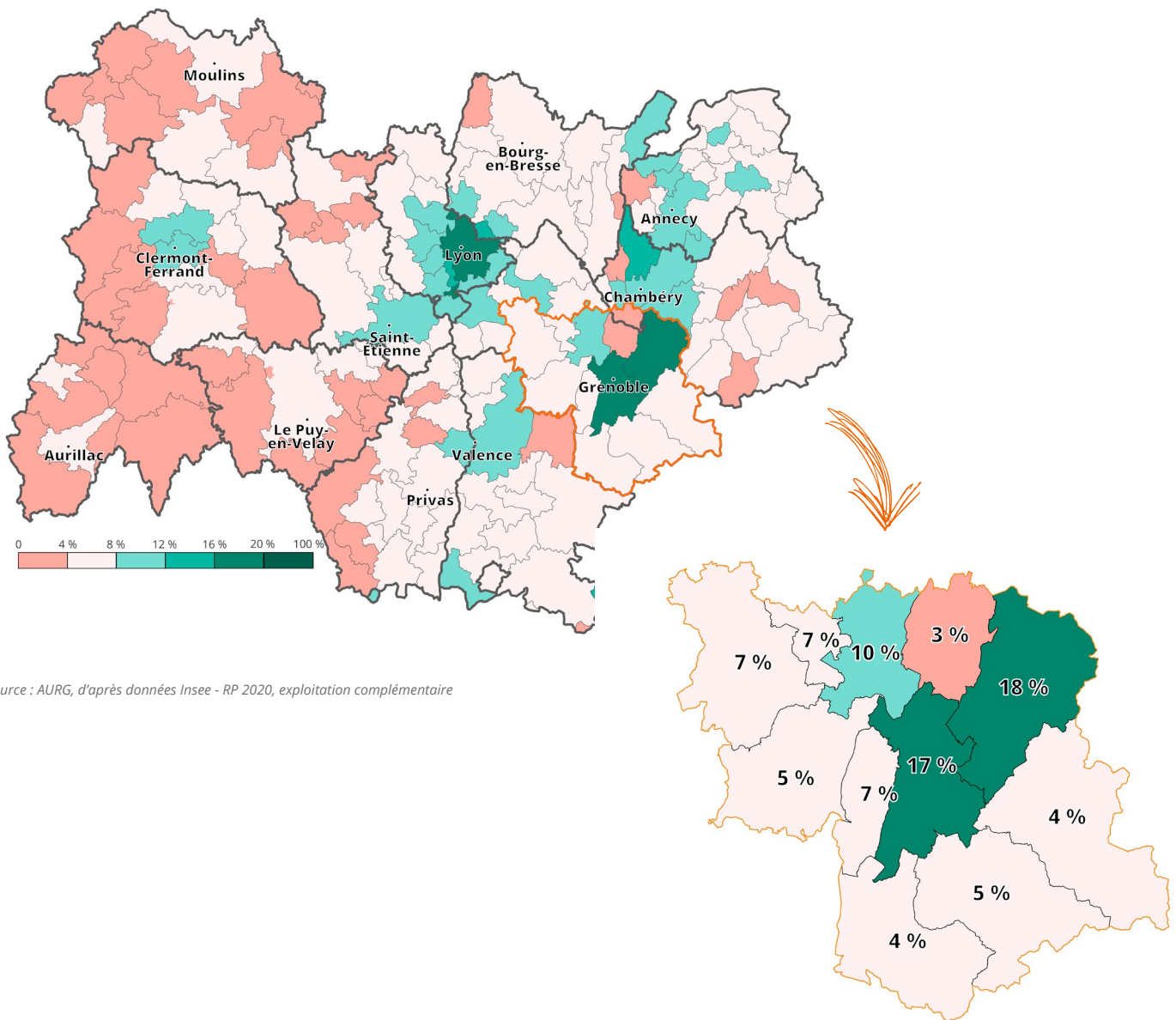
CE QUI EST OBSERVÉ

Indicateur d'interdépendance de l'emploi : mesure le poids de l'ensemble des flux d'échanges domicile-travail du territoire (2 sens) dans la somme de la population active occupée résidente et des emplois de ce même territoire X 100. Il prend la valeur 100 lorsque tous les actifs occupés résidant dans la zone travaillent hors du territoire et qu'en même temps tous les emplois du territoire sont occupés par des actifs résidant hors du territoire. Plus l'indicateur est élevé, plus les échanges domicile-travail entre le territoire et ses voisins sont importants, traduisant une forte interdépendance économique et une dépendance accrue aux territoires extérieurs pour répondre aux besoins en emplois des actifs et aux besoins en main-d'œuvre des employeurs. Source : Insee, RP 2021

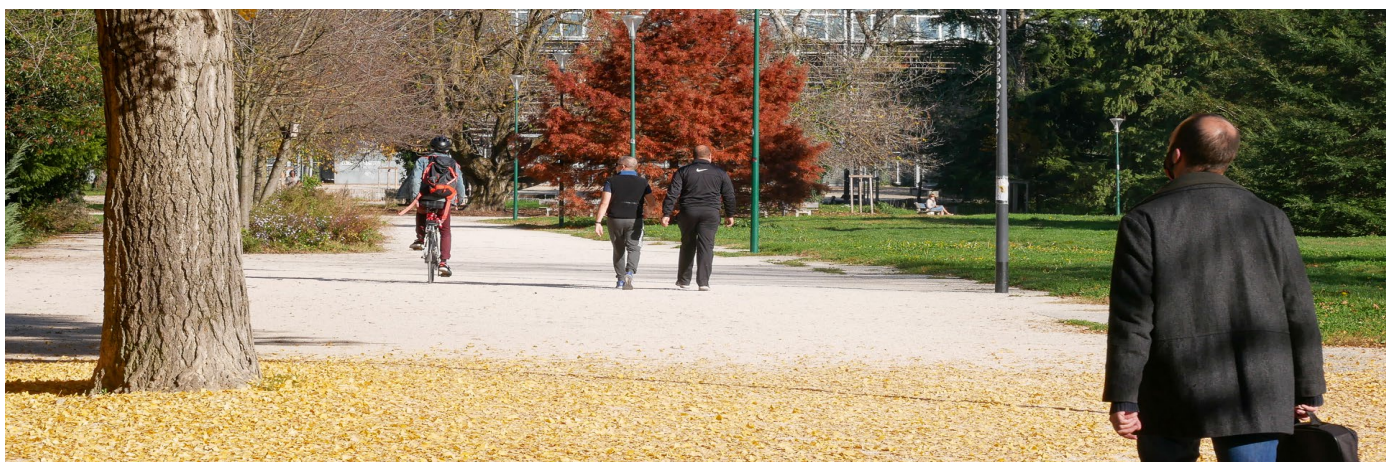
Les fonctions métropolitaines sont concentrées dans la métropole et la vallée du Grésivaudan

Part des cadres dans les fonctions métropolitaines

En 2020, en %



Source : AURG, d'après données Insee - RP 2020, exploitation complémentaire



■ CE QUI EST OBSERVÉ

Les fonctions métropolitaines, au nombre de cinq, sont principalement localisées dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. La part des cadres dans les fonctions métropolitaines permet d'apprécier le rayonnement et l'attractivité des territoires.

Plus un territoire a une proportion élevée de cadres dans ces secteurs stratégiques, plus elle joue un rôle central dans l'économie régionale ou nationale. Source : Insee, RP 2020 exploitation complémentaire



SANTÉ

De quoi parle-t-on ?

Observer l'offre de santé sur un territoire permet de questionner les inégalités d'accès aux soins et d'identifier les déserts médicaux.

En quelques mots...

Le nombre de médecins spécialistes et généralistes de l'aire grenobloise est proche des moyennes nationale, régionale et départementale. Mais il existe de fortes disparités au sein de l'aire grenobloise, avec une concentration de l'offre médicale dans les grandes agglomérations (Grenoble-Alpes Métropole, Pays Voironnais et Grésivaudan). A noter que seule la médecine de ville est analysée ici, la prise en compte de l'offre hospitalière viendrait accentuer les disparités territoriales au profit des grandes agglomérations.

Entre 2017 et 2021, **la population de médecins généralistes reste stable dans l'aire grenobloise**, comme au niveau régional et départemental, alors qu'elle accuse un sérieux recul au niveau national. Toutefois, **cette stabilité apparente masque des contrastes importants**, notamment au niveau de la métropole grenobloise dont la perte d'effectifs approche la tendance nationale même si elle reste bien dotée. Certains territoires ruraux et montagnards sont davantage touchés que d'autres par cette tendance à la baisse, comme le Massif du Vercors, la Chartreuse ou Bièvre Est.

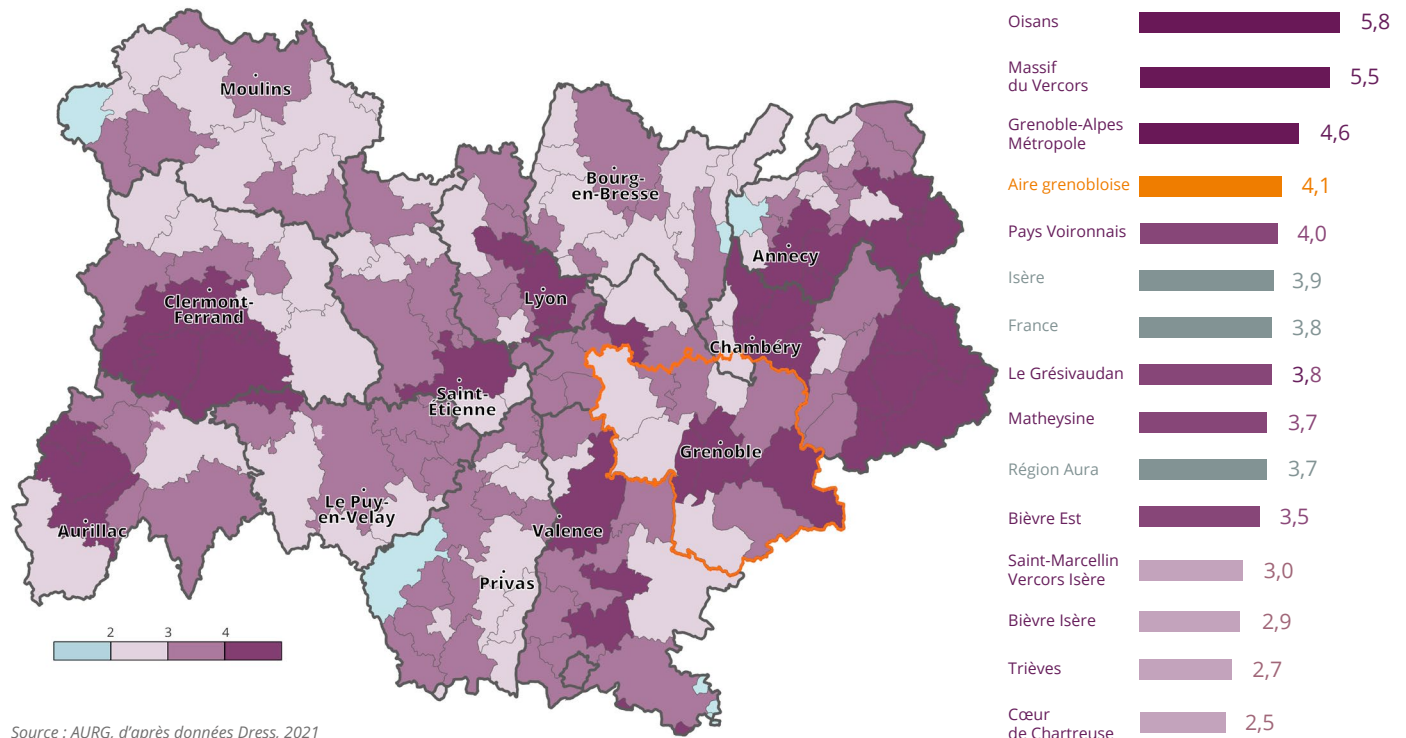
Alors que **la population de médecins spécialistes décroît également au niveau national**, elle **augmente sensiblement dans l'aire grenobloise** comme au niveau régional et départemental. Cette hausse est particulièrement notable dans la métropole.



Une offre en médecine générale qui se concentre dans les grandes agglomérations

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

En 2021, en nombre potentiel de consultations par an



Note de lecture

Un habitant de l'Oisans peut bénéficier en moyenne de 5,8 consultations annuelles contre seulement 2,5 pour le Cœur de Chartreuse.

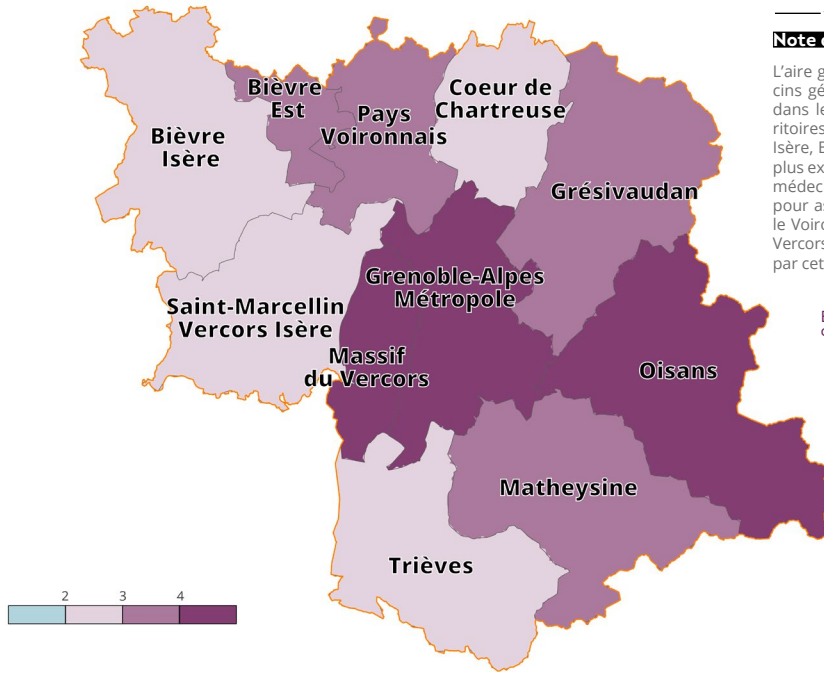
CE QUI EST OBSERVÉ

L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) correspond au nombre moyen de consultations annuelles auprès d'un médecin généraliste dont un habitant de la commune peut bénéficier. Il s'agit d'un indicateur local développé par la Drees et l'Irdes, qui permet de mieux mesurer, à l'échelle communale, les inégalités d'accès aux soins (des médecins généralistes libéraux notamment). Il tient compte à la fois du niveau d'activité des médecins pour mesurer l'offre (nombre d'actes comptabilisés dans les cabinets de médecins généralistes, homéopathes, acupuncteurs, gériatres, médecins physiques et centres de santé) et de la structure par âge de la population (recours différencié en fonction des groupes d'âge) pour mesurer la demande. Cet indicateur est calculé au niveau d'un territoire, mais il considère aussi l'offre de médecins et la demande des territoires environnants. Il tient également compte du temps qui sépare un patient de son médecin. Le zoom sur l'aire grenobloise met en évidence l'évolution du potentiel de consultations à court ou moyen terme à la faveur des départs en retraite.

Le renouvellement générationnel des médecins généralistes est un enjeu crucial face au vieillissement des effectifs et à l'augmentation des besoins de santé

Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes

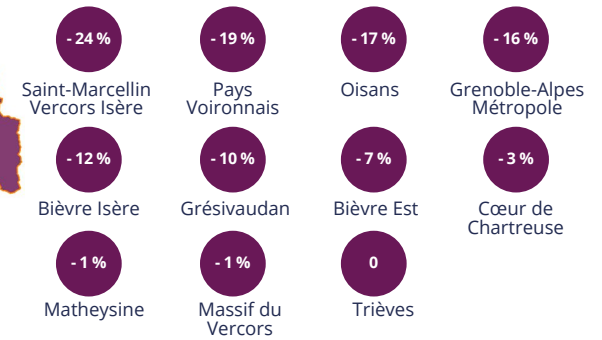
En 2021, en nombre potentiel de consultations par an, en ne tenant compte que des médecins généralistes de moins de 62 ans



Note de lecture

L'aire grenobloise présente des contrastes marqués en matière d'accès aux médecins généralistes, avec une meilleure couverture en cœur de métropole ainsi que dans le Vercors et l'Oisans, soutenus par l'activité touristique, tandis que les territoires plus ruraux ou montagnards (Trièves, Chartreuse, Saint-Marcellin Vercors Isère, Bièvre Est) souffrent d'un déficit notable. Cependant, certains territoires sont plus exposés à une diminution des effectifs due à une proportion plus importante de médecins de plus de 62 ans, soulignant le besoin de renouvellement générationnel pour assurer la continuité des soins. La métropole grenobloise, l'Oisans, mais aussi le Voironnais, moins bien pourvus, sont particulièrement concernés. Saint-Marcellin Vercors Isère, déjà très isolé, apparaît comme l'un des territoires les plus menacés par cette dynamique.

Évolution du nombre potentiel de consultations par an, si l'on ne tient compte que des médecins généralistes de moins de 62 ans



Source : AURG, d'après données Dress, 2021

Note de lecture

Par rapport à la situation générale présentée en page précédente, le nombre potentiel de consultations pour Grenoble-Alpes Métropole est réduit de 16 % si l'on en tient compte que des médecins généralistes de moins de 62 ans.

Dans l'aire grenobloise, une offre médicale comparable au niveau régional mais de fortes disparités entre les territoires

Ratio de médecins généralistes et de spécialistes pour 100 000 habitants

En 2021



Source : AURG, d'après données Dress, 2021





ENVIRONNEMENT

De quoi parle-t-on ?

Face aux défis environnementaux prégnants, la préservation des milieux naturels et l'amélioration de la qualité de vie des habitants représentent des enjeux de taille pour nos territoires. La connaissance de leurs atouts, des pressions exercées sur leurs écosystèmes et sur la santé de leurs habitants permettent d'accompagner la production de réponses adaptées aux enjeux du territoire.

En quelques mots...

L'aire grenobloise comporte des atouts naturels importants, avec ses chaînes de montagne, forêts, prairies et milieux humides, qui abritent une grande diversité d'écosystèmes favorables à la biodiversité et supports de multiples loisirs de pleine nature.

La préservation et la restauration des continuités écologiques est toutefois un enjeu de taille pour permettre aux espèces animales d'accomplir pleinement leurs cycles de vie, et certains milieux sont soumis à des pressions sous l'effet conjugué du changement climatique et des activités humaines locales (urbanisation et imperméabilisation des sols, agriculture intensive, pollutions, etc.).

C'est notamment le cas des rivières, dont plus de la moitié sont dans un état écologique dégradé par des pollutions multiples et persistantes, autant que par des aménagements qui modifient leur écoulement.

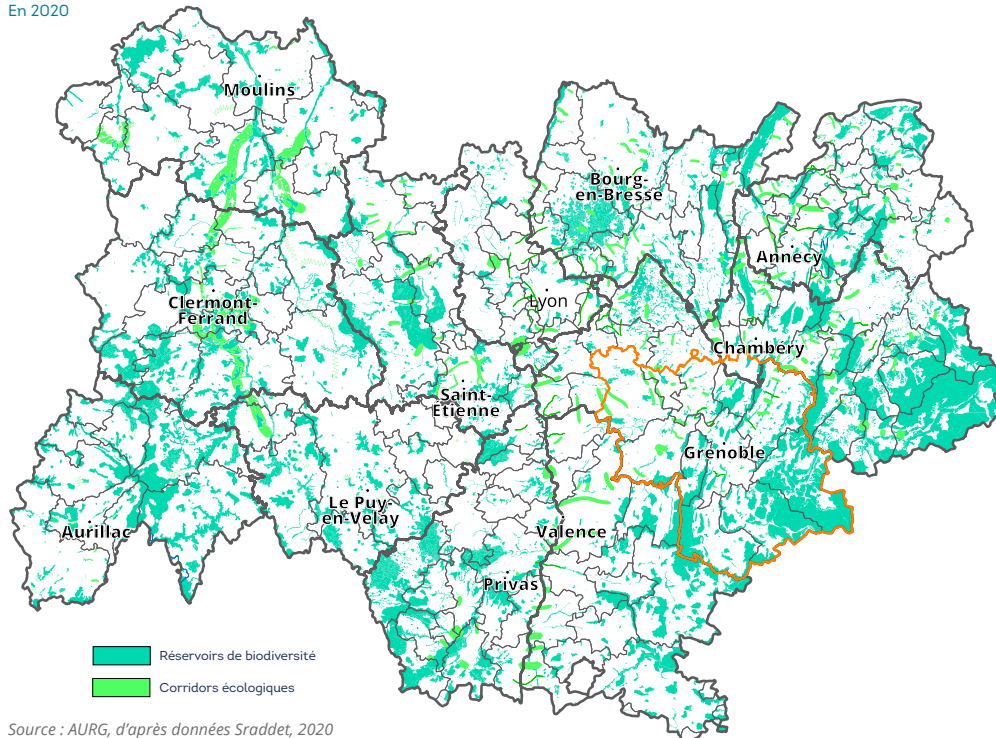
Ces nuisances et pollutions n'impactent pas que les écosystèmes, mais également la santé d'une partie de la population. Plus de la moitié des habitants de l'aire grenobloise est ainsi exposée à des niveaux préoccupants de bruit et de pollution de l'air.

Par ailleurs, la configuration géographique du territoire, entre reliefs montagneux et plaines agricoles, induit des différences importantes de modes de vie qui se ressentent notamment dans les consommations énergétiques, avec des écarts moyens variant du simple à plus du double selon les territoires, en particulier montagneux.

Un environnement montagneux favorable à la biodiversité et aux continuités écologiques

Réservoirs de biodiversité et corridors écologiques

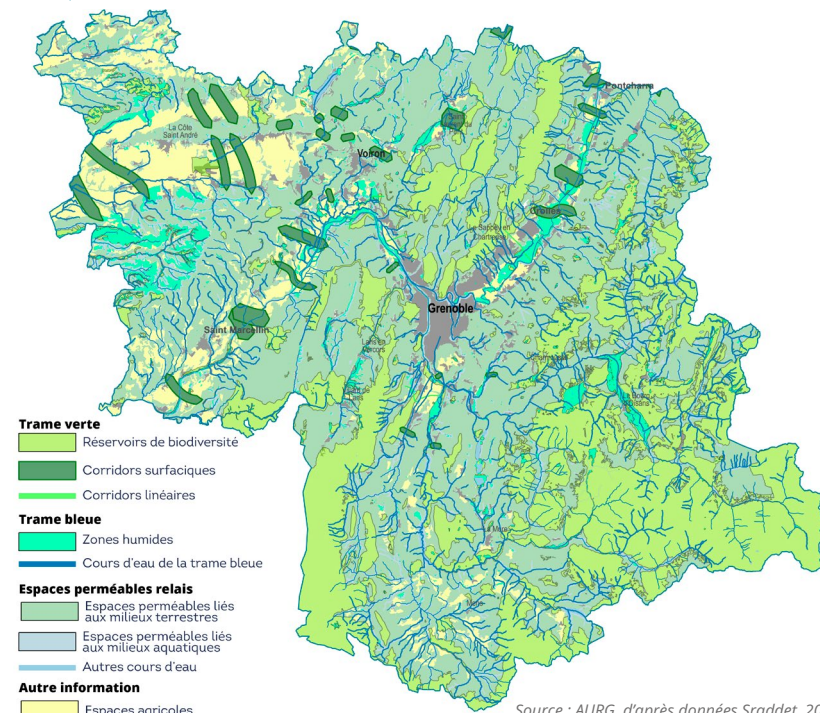
En 2020



Source : AURG, d'après données Sradet, 2020

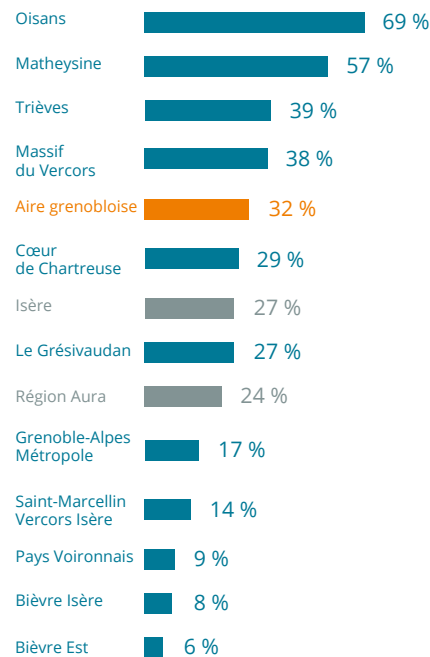
La trame verte et bleue du Sradet au sein de l'aire grenobloise

Sradet, 2020



Source : AURG, d'après données Sradet, 2020

Part du territoire reconnu comme réservoir de biodiversité



Note de lecture

L'aire grenobloise présente un environnement naturel montagneux. Il est caractérisé par la présence de plusieurs chaînes de montagne ainsi que de deux parcs régionaux — le Parc naturel régional (PNR) de la Chartreuse et le PNR du Vercors. L'Oisans et la Matheysine, comptent quant à eux une part significative de leur territoire dans le Parc national des Écrins. Le territoire abrite par ailleurs une diversité de milieux protégés – forêts, milieux humides, milieux agricoles protégés, etc. - qui jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité, tout en offrant des espaces de loisirs et de randonnée.

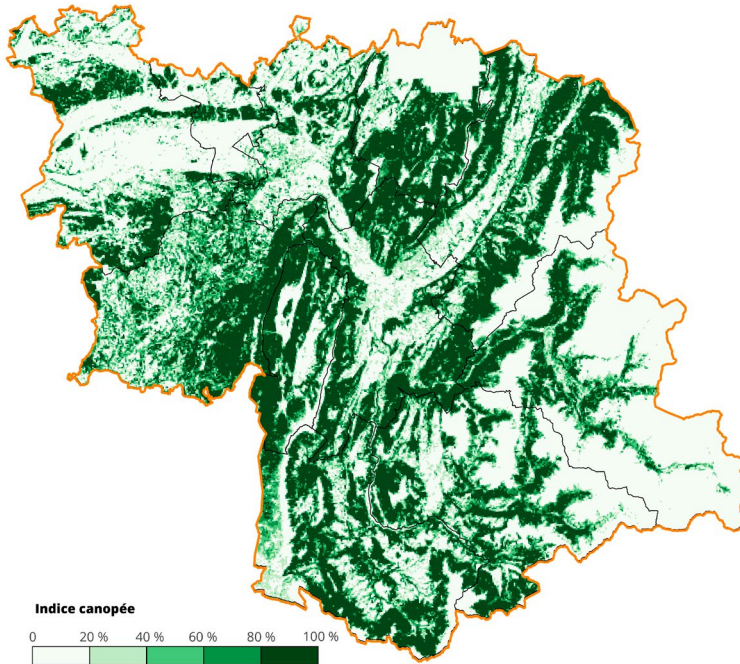
CE QUI EST OBSERVÉ

Les sites naturels gérés, protégés ou issus d'inventaires patrimoniaux (Parcs naturels, sites Natura 2000, réserves naturelles, etc.) sont répertoriés au titre de la Trame verte et bleue du Sradet. Celle-ci identifie les réservoirs de biodiversité, espaces où la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, et les espaces qui les relient entre eux, les corridors écologiques. Ces espaces constituent des habitats naturels suffisamment vastes pour abriter de nombreuses espèces, leur offrant les conditions nécessaires pour accomplir tout ou partie de leur cycle de vie. En garantissant des interactions équilibrées entre les espèces et leurs habitats, ils permettent d'assurer la pérennité des écosystèmes locaux. Leur gestion et leur protection sont encadrées par des dispositions législatives et réglementaires qui visent à limiter les pressions humaines susceptibles de dégrader ces milieux.

Une canopée dominante sur les massifs jusqu'à l'étage alpin, plus éparse dans les vallées urbanisées et les plaines agricoles

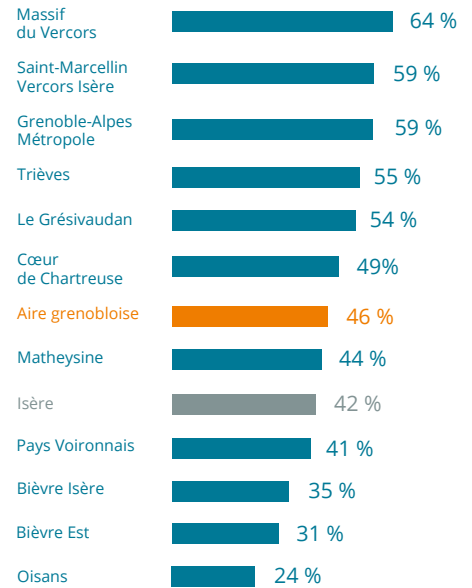
Surface en feuillus et résineux

En 2021



Source : AURG, d'après données CoSIA, 2021

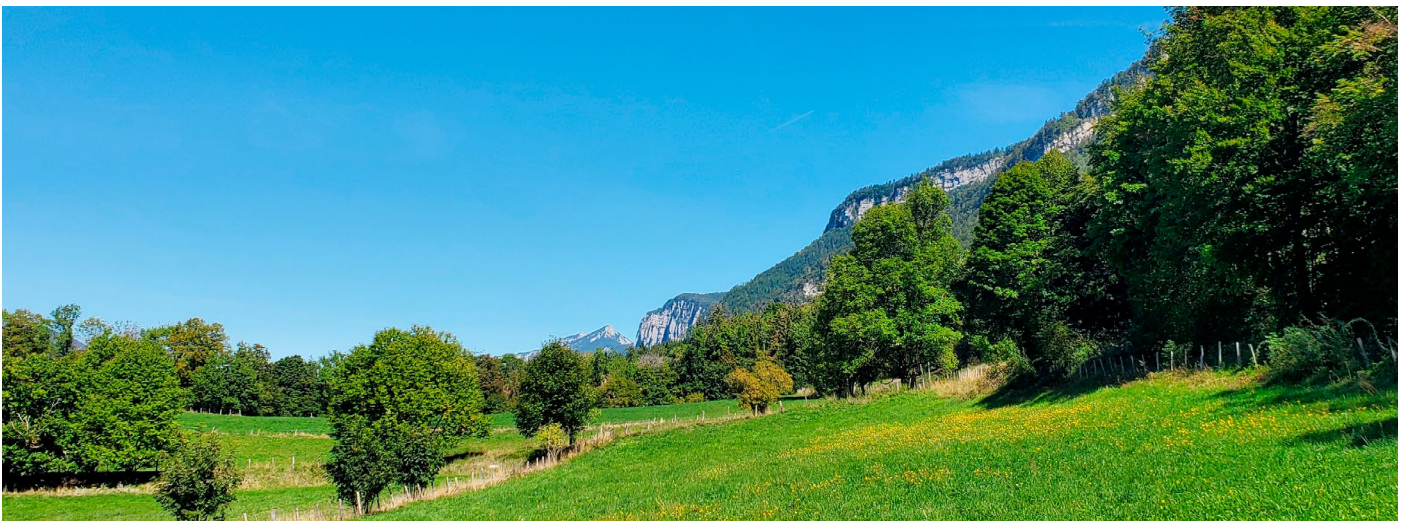
Part de la surface couverte par la canopée



Note de lecture

La canopée couvre près de la moitié du territoire de l'aire grenobloise, une proportion légèrement supérieure à celle du département. Elle présente toutefois de fortes disparités : très présente sur les reliefs et les massifs montagneux jusqu'à l'étage subalpin où les arbres ne poussent plus – expliquant une couverture canopée moindre en Oisans, elle est beaucoup plus éparse dans les territoires les plus agricoles comme la Bièvre. Dans les zones urbanisées, comme au cœur de la métropole, elle avoisine les 18 %.

D'une manière générale, les arbres jouent un rôle positif dans la séquestration et le stockage du carbone, et la protection de la biodiversité. Il faut toutefois distinguer le couvert arboré en milieu urbain (la canopée) du couvert forestier global. La canopée en milieu urbain joue un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie, notamment en atténuant les phénomènes d'îlots de chaleur (ombrage, évapotranspiration). En dehors des milieux urbains, le couvert forestier soulève d'autres enjeux, plus spécifiques : la production de bois, la protection des paysages et du vivant, la lutte contre les risques naturels et les feux de forêt, la cohabitation des activités de loisirs. Par ailleurs, l'extension du couvert forestier n'est pas toujours perçue positivement, car il est issu de l'enfrichement de terres agricoles autrefois pâturées.



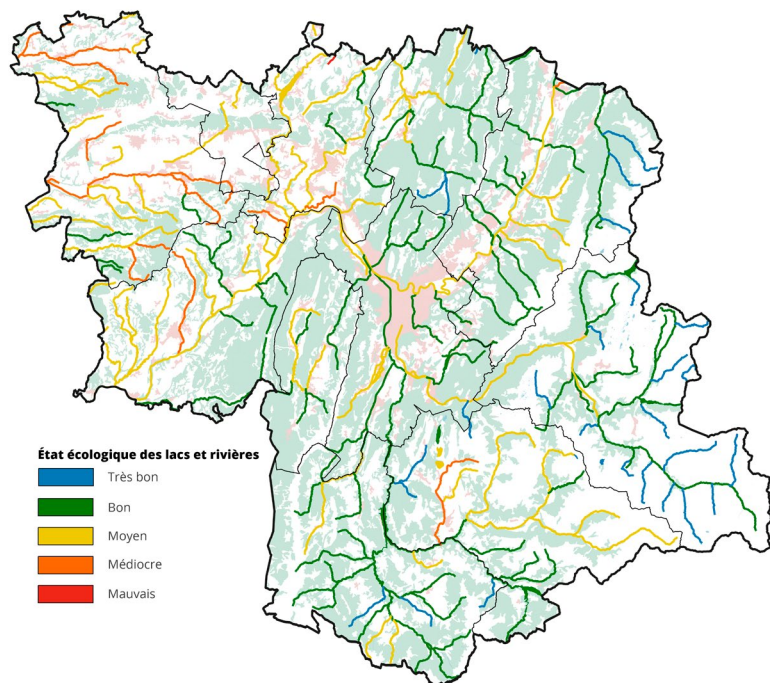
CE QUI EST OBSERVÉ

L'indice canopée mesure, par mailles de 200 mètres, la proportion de surface couverte par la végétation arborée. Plus l'indice est élevé, plus le territoire est couvert d'arbres. Il apporte des informations sur la qualité du cadre de vie et le bien-être des habitants.

Des milieux aquatiques en tension : plus de la moitié des rivières sont en bon état écologique, mais des pollutions persistent et l'impact croissant du changement climatique est avéré

État écologique des cours d'eau

En 2022



Source : AURG, d'après données Sdage Rhône-Méditerranée, 2022

Note de lecture

51 % des rivières de l'aire grenobloise présentent un bon état écologique, un chiffre comparable à la moyenne régionale.

Bien que des progrès aient été réalisés, notamment grâce à la modernisation des systèmes d'assainissement et à la réduction des pollutions organiques et toxiques, les cours d'eau restent sensibles à la présence de pesticides et de nitrates et autres micropolluants. Les secteurs très urbanisés et industrialisés, ainsi que les grandes plaines agricoles (Bièvre, Sud Grésivaudan), sont les plus touchés par ces pollutions.

L'artificialisation et la présence d'obstacles sur les cours d'eau constitue aussi un enjeu important car elle altère le fonctionnement écologique et porte atteinte à la biodiversité. Enfin, les prélèvements excessifs peuvent aggraver localement la situation en affectant l'hydrologie des rivières.



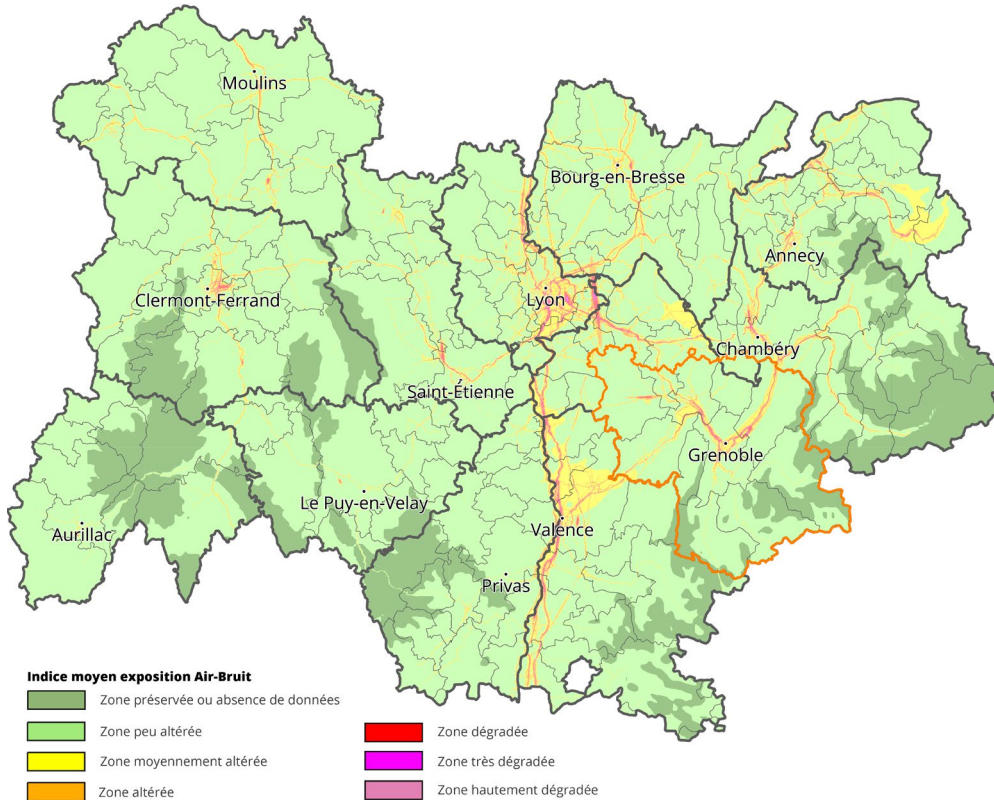
CE QUI EST OBSERVÉ

L'état écologique des lacs et rivières est évalué essentiellement selon des critères biologiques (composition et structure des peuplements de poissons et d'invertébrés aquatiques) et des critères physicochimiques (azote, phosphore, etc.). Le bon état écologique d'une rivière témoigne d'un fonctionnement durable de ses écosystèmes aquatiques.

Près de 8000 habitants de l'aire grenobloise sont exposés à des niveaux de très à hautement dégradés de qualité de l'air et de bruit

Indice de co-exposition Air-Bruit

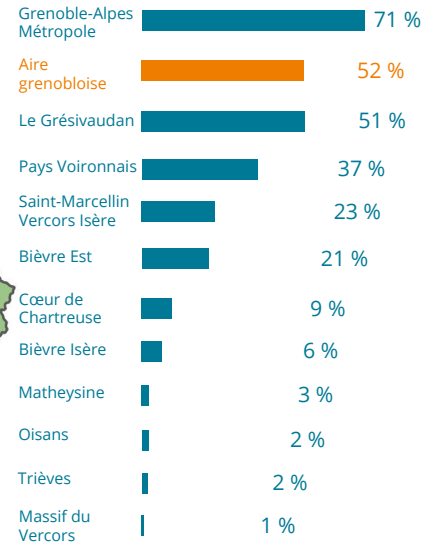
En 2023



Source : AURG, d'après données ORS - Balises, 2023

Part de la population vivant dans des zones moyennement altérées à hautement dégradées

En 2023



Note de lecture

L'aire grenobloise abrite de nombreuses infrastructures de transport majeures : un aéroport, des axes routiers et autoroutiers et plusieurs réseaux ferroviaires qui se concentrent dans les vallées en raison de la contrainte du relief. Ces infrastructures génèrent des nuisances sonores significatives sur des portions importantes du territoire. De plus, l'intensité des flux de déplacement, alimentée par une population nombreuse et le dynamisme économique, contribue à une dégradation de la qualité de l'air. Cette pollution est accentuée par l'utilisation du chauffage au bois et l'effet de « cuvette » caractéristique de la région, exposant la population à des dépassements réguliers des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), même si les concentrations de particules fines et de dioxyde d'azote ont par ailleurs diminué de près de 50 % en quinze ans.

Ainsi, dans l'aire grenobloise, près de 8 000 habitants sont directement exposés à des niveaux très à hautement dégradés de qualité de l'air et de bruit. Plus largement, ce sont 426 000 personnes, soit 52 % de la population de l'aire grenobloise, qui résident dans des zones moyennement altérées à hautement dégradées. Ces chiffres rappellent l'ampleur des enjeux de santé publique liés à cette double exposition, particulièrement marquée dans les zones les plus urbanisées, en contraste avec les espaces ruraux et montagnards.

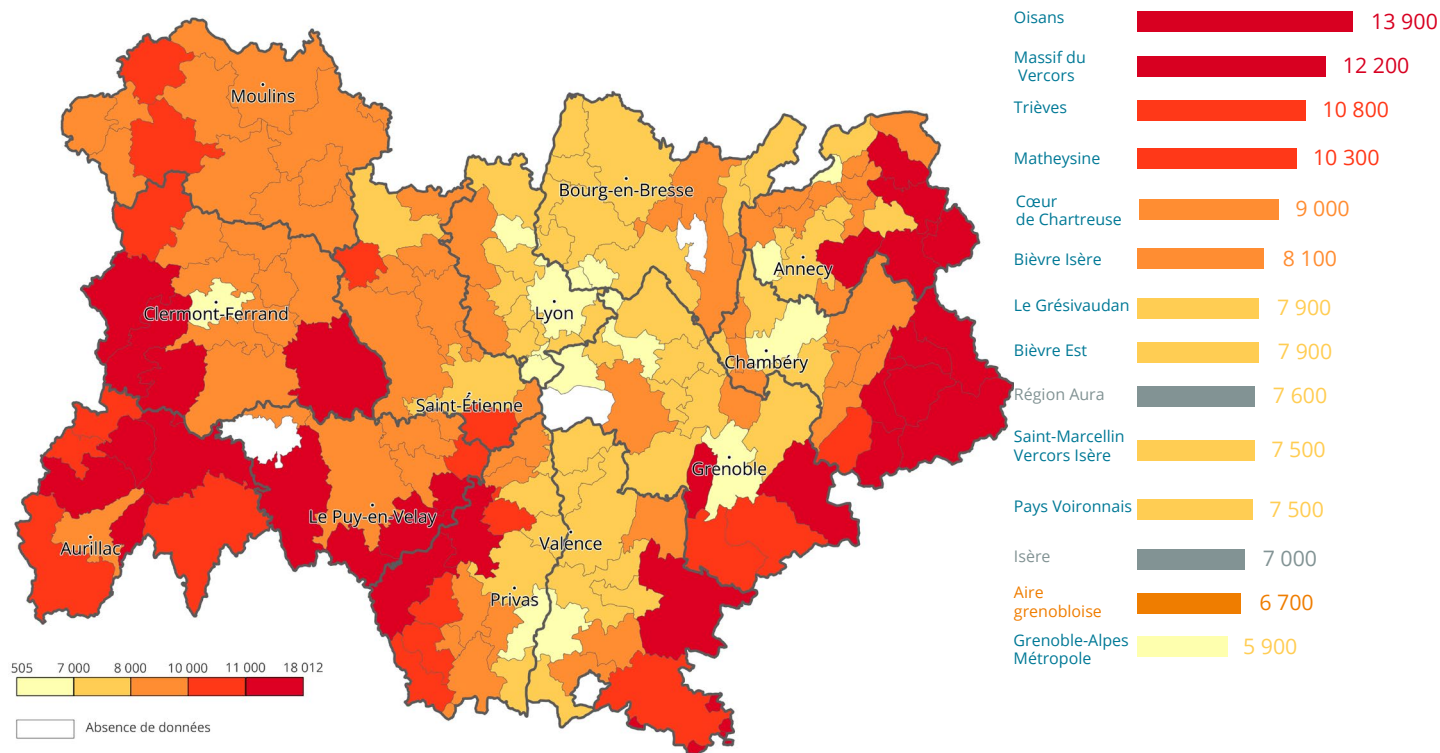
CE QUI EST OBSERVÉ

L'indicateur de co-exposition air-bruit spatialise le niveau d'exposition de la population aux nuisances sonores et à la pollution de l'air. Il combine un indicateur de bruit, basé sur les sources routières, ferroviaires et aériennes, et un indicateur de qualité de l'air (concentration en dioxyde d'azote NO₂ et particules fines PM10 et PM2,5). La co-exposition est évaluée sur une échelle de 1 à 7, et les zones très ou hautement dégradées sont celles classées 6 ou 7.

Une consommation d'énergie résidentielle exacerbée dans les zones rurales et montagneuses

Consommation d'énergie par habitants (consommation résidentielle)

En Kwh/habitant/an, en 2022



Source : AURG, d'après données ORCAE - Terristiry, 2022

Note de lecture

La cartographie de la consommation d'énergie résidentielle met en évidence un contraste important entre les urbains et les habitants des zones périurbaines ou rurales.

Les urbains affichent une consommation par habitant plus faible, en raison de logements collectifs qui favorisent les économies d'échelle et la centralisation des systèmes de chauffage, tels que les réseaux de chaleur, sans oublier la proximité des services qui limitent les déplacements journaliers. À l'inverse, les habitants des zones périurbaines ou rurales se caractérisent par une consommation plus élevée, en raison de logements majoritairement individuels et de surfaces moyennes plus importantes. Par ailleurs, l'éloignement des lieux d'emploi, de consommation ou de loisirs génèrent des déplacements accrus, contribuant à augmenter leur facture énergétique.

Ainsi, les niveaux de consommation les plus élevés concernent les secteurs les plus éloignés des polarités ainsi que les zones de montagne, où la contrainte climatique s'ajoute.

CE QUI EST OBSERVÉ

La consommation d'énergie finale dans le secteur résidentiel concerne les usages domestiques : chauffage, cuisson, eau chaude sanitaire, déplacements... Elle est rapportée au nombre d'habitants. L'indicateur présente les données de consommation par type d'énergie et par usage, exprimées en kilowattheures par habitant (kWh/habitant).



L'observation dans toutes ses dimensions, spatiales et thématiques, quantitatives et qualitatives, est le fondement même de l'activité de l'Agence qu'elle contribue à nourrir et dont elle se nourrit en continu. Mettre en perspective le local et le global, suivre les tendances au long cours, inventer de nouveaux indicateurs, mutualiser la connaissance en mouvement, croiser et partager les analyses au sein des réseaux : c'est un gage d'efficacité pour la conduite des politiques publiques.



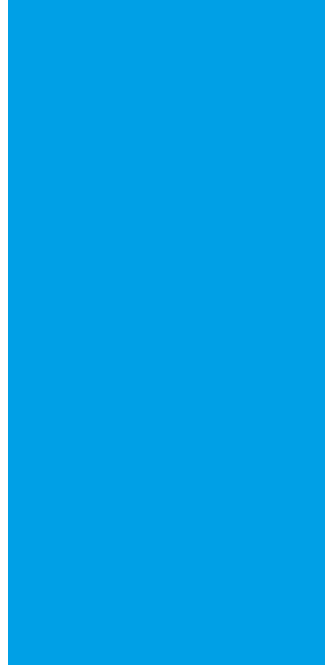
À retrouver sur www.aurg.fr

Vos territoires à la carte

Nos données en image

Vos territoires en mouvements





Cette publication est une actualisation du focus sur l'aire grenobloise diffusé en décembre 2020 dont l'objectif est de mieux comprendre le fonctionnement territorial du Sud Isère.

Elle offre un large panorama thématique, qui enrichit notre connaissance de l'aire grenobloise, territoire de référence de l'Agence.



**Retrouvez les ressources utiles
sur le site de l'Agence**